

Aaaah ! L'automne est là ! Dans mon assiette, les nouvelles patates



Oui, mais t'as vu? Ces deux champs voisins... Un presque encore vert, l'autre tout roux, même les adventices !!!



Raisonnement, c'est pas du bio!



Eco-Vie

la revue

n° 327
Sept.-Oct.
2023

Édito

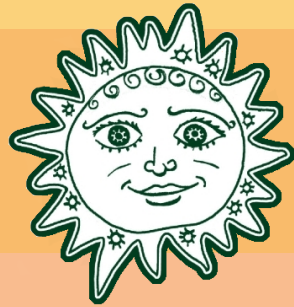
L'automne semble enfin arrivé. Enfin ? Oui, nous avons eu le plaisir de profiter d'une belle arrière-saison, alors pourquoi « enfin » ?

Nous avons, pour le moment, la chance de vivre dans une région qui ne subit pas de plein fouet les sécheresses et les inondations qui ont marqué la planète du printemps à la fin de l'été. Mais peut-être avez-vous remarqué ici ou là des petits changements dans notre environnement : de façon un peu sympathique, nos agriculteurs commencent à planter des vignes, à semer des tournesols, mais de manière plus inquiétante, des insectes nouveaux arrivent, comme les frelons asiatiques que j'ai pu entendre et voir dans mon jardin ou les fameux moustiques tigres. Parallèlement, peut-on aussi associer le retour des punaises de lit à ces modifications climatiques ?

Les haines se sont réactivées, certaines sont visibles ou relayées par les médias (Ukraine-Russie, Palestine-Israël) mais d'autres moins (Yémen, Éthiopie, RDC, Iran, Haïti, Pakistan...). Tous ces conflits obligent certaines populations à l'exode dans des conditions atroces... C'est de notre devoir de permettre à celles et ceux qui souffrent de ces conflits de pouvoir vivre leur exil plutôt que de survivre, soit en aidant les régions voisines à accueillir décemment (la grande majorité des déplacés restent à proximité de leur terre d'attache), soit en ayant une politique d'accueil correcte dans nos pays (ce n'est qu'un très faible pourcentage de migrants).

Qu'en sera-t-il des exilés climatiques ?

Et Eco-Vie là-dedans ? Nos actions, comme « gravées » dans nos statuts, sont tournées vers la protection de l'environnement car il faut se préparer à vivre la transition vers un monde « +2°C » tout en maintenant autant, voire plus de bien-être et de mieux vivre. Informer nos membres, notamment via cette revue, ou tous les publics en tenant des stands, en animant des ateliers ou en donnant des conférences dans divers salons ou festivités n'est possible que par le soutien de nos membres puisque nous avons choisi, il y a quelques années, de ne plus demander de subsides (trop contraignants). Et pour simplifier la gestion de l'ASBL, le Conseil d'Administration a décidé que dorénavant la cotisation annuelle couvrira la période de septembre à août autrement dit, chaque année, la revue de septembre/octobre vous rappellera de régler votre cotisation et donc, comme vous tenez en main cette revue, nous vous demandons de bien vouloir réaliser un versement de 20 € minimum (plus si vous voulez soutenir notre asbl 😊) ou de commencer (ou de continuer) d'exécuter un ordre permanent de 1,75 € (ou plus pour nous soutenir 🤝) sur le compte d'Eco-Vie N° BE82 5230 8023 7768 en mettant dans la communication : cotisation sept 2023-août 2024. Merci beaucoup ! Nous vous rappelons que cette cotisation vous permet de recevoir nos 5 revues annuelles et de bénéficier d'un tarif réduit à nos activités payantes.

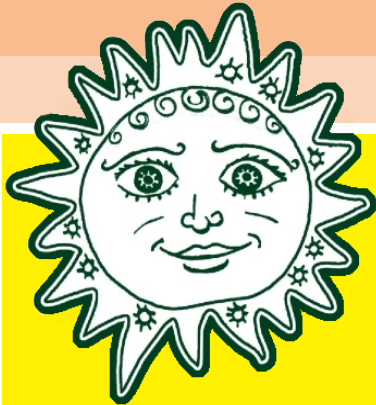


AMÉNAGEMENT du territoire

LES ORGANISATIONS ENVIRONNEMENTALES REJETTENT LA CONSULTATION PUBLIQUE POUR DOEL4 ET THIANGE3
«le risque nucléaire est sous-estimé d'un facteur de 2 millions p.43

INTRODUCTION COURRIER enquête publique Klüber p.48

SOMMAIRE



LA VIE d'Eco-Vie

SOMMAIRE	p.3
CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	p.6
ESTAIMPUIS -CHEMIN ET SENTIERS Leers-Nord, sentier n°20	p.7
COURRIER DES LECTEURS Automne (poème de M. Kokelenberg)	p.38
AGENDA : OCTOBRE À DÉCEMBRE	p.51 et p.52

EDITORIAL p.2

LES CONSEILS d'Eco-Vie

CLASSEMENT DES FOURNISSEURS d'électricité verte	p.8
PENSÉES	p.22 et p.28
EDULCORANTS ET ASPARTAME mes meilleurs pires ennemis	p.36
RECETTES anti-gaspi et/ou bon marché	p.46 et p.47

DECOUVERTE nature

ASTRONOMIE DU DÉBUTANT Comment commencer?	p.4
REGARDER LES ANIMAUX ... autrement	p.39

SOCIÉTÉ... en évolution

ACCUEIL D'INSTITUTEURS MAROCAINS L'aventure a commencé par un acte manqué	p.9
IL FAUT BIEN COMMENCER QUELQUE PART Et pourquoi pas par l'isolation de notre habitation?	p.13
RÉNOVATION DU PATRIMOINE Une nécessité environnementale et sociale	p.16
AVION ET CLIMAT Petite leçon illustrée de cécité semi-volontaire	p.17
UNE RÉFORME FISCALE qui oublie (encore) l'Environnement	p.19
IMPACT DE NOTRE CONSOMMATION sur l'environnement	p.20
VICTOIRE POUR LA BIODIVERSITÉ: message du Collectif Stop aux Dérives de la Chasse	p.26
UNE EUROPE «post-croissance»	p.29
POLLINIS, une association de bienfaiteurs	p.32
OUI AU TRAIN DE NUIT	p.34
POLLUTION DE L'AIR EXTÉRIEUR au-delà de l'impact sanitaire	p.50

ECO-VIE Junior Grisou raconte...

LA NATURE RECÈLE DE TRÉSORS ...pour qui sait la regarder p.23

ASTRONOMIE DU DÉBUTANT

Comment commencer?

**Salut ter toutes et ter tous,
Quoi de plus superbe et impressionnant qu'un ciel étoilé ! Mais comment s'y retrouver ?**

Alors, comme toute chose compliquée, je vais commencer par vous dire que si c'était simple, ce ne serait en rien amusant. Cependant, avec un peu de méthode, il y a moyen de découvrir... notre insignifiance au regard de l'immensité où nous baignons.

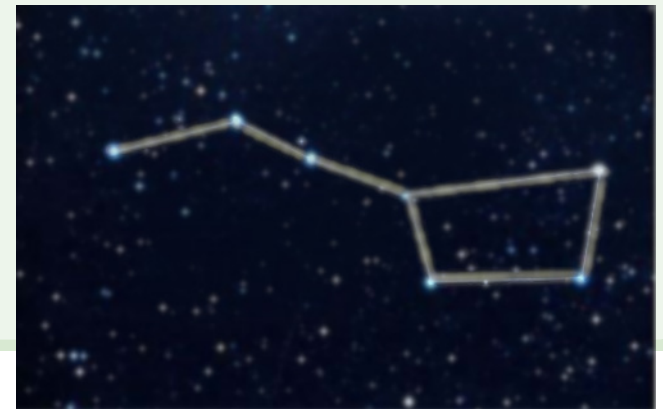
D'abord, pour débiter, on peut le faire sans matériel. On regarde debout ou assis mais c'est un plus si j'ai réuni un peu de matériel : un transat, un plaid, un apér...non pas indispensable ce dernier.

Ensuite, se trouver un endroit avec le moins de lumières parasites est certainement la phase la plus difficile. Une clairière ou un sommet (naturel ou immeuble...) étant souvent l'idéal pour débiter. Maintenant, avec un coin de ciel, c'est déjà pas mal.

Au début, il faudra bien se contenter de la vue de quelques dizaines d'étoiles, déjà superbe selon moi, surtout si la ville est votre ancrage. Un peu plus tard, avec l'expérience, vous passerez à l'époustouffant spectacle de près de 4.000 objets célestes. Rien que l'arche de la Voie Lactée, on découvre l'immensité de l'océan où vogue notre grain de sable.

J'ai les deux objets pour le confort et l'endroit pas trop pourri par l'éclairage mais il me faut encore tenir compte de l'humidité, qui sera le pire ennemi pour la pose statique. Humidité et froid formant le couple idéal pour ne jamais recommencer l'expérience. Confortablement installé, je laisse mes yeux s'habituer à l'obscurité, ce qui prendra bien de 10 à 15 minutes avant de découvrir le ciel qui s'offre à moi.

Après quelques minutes de spectacle, il me faut, au minimum, m'orienter selon les points cardinaux. Si je trouve un des points, je pourrais en déduire les autres. Si vous ne connaissez pas la Grande Ourse, je vous propose de la rechercher après avoir mémorisé la photo ci-dessous. En effet, si vous cherchez un ours, vous allez être déçu, étant donné que cet ensemble, imaginaire, d'étoiles ressemble à une casserole.



ASTRONOMIE DU DÉBUTANT

Comment commencer?

Un plus non négligeable est une carte du ciel (on en offre gratos lors de la "Nuit des étoiles" en France ou cela s'achète pour trois francs, six sous) et une lampe de poche où j'aurai eu soin de mettre un emballage rouge afin que les yeux ne doivent constamment "mettre au point" entre la carte et le ciel.

Me voilà sur la Grande Ourse. Du manche, le regard va vers le contenant. Le bord du contenant, à l'opposé du manche, sera notre nouveau centre d'intérêt. En effet, si je prolonge l'espacement entre ces 2 étoiles, dans le sens où la vapeur s'échapperait, et ce à 5 reprises, je découvre une étoile, pas plus brillante que les autres, mais qui a la particularité de sembler fixe, j'y reviens, et voilà l'Étoile Polaire qui indique le nord.

Je regarde maintenant cette étoile et j'essaye d'imaginer ce que représentent 431 années lumières, soit la distance qui me sépare d'elle. Laissons voyager notre imaginaire, si elle explose à l'instant, je ne...euh !... les hommes ne verront l'explosion (s'il y a encore une humanité d'ici là) que dans QUATRE-CENT-TRENTE années. Et lorsqu'on sait qu'une année lumière, c'est à peine moins de 11 millions de km. Vertigineux. Je suis insignifiant.

La suite au prochain épisode, ce n'est que dans 1/4 d'année.





ECO-VIE asbl
Secrétariat : 34 rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron
056/337213 <http://www.eco-vie.be> eco-vie@skynet.be

Mouscron, le 12 octobre 2023

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

05/12/2023 à 19h00

Au Crie de Mouscron (135 rue de la Vellerie à Mouscron)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de l'assemblée générale du 5 septembre 2023
- Modifications statutaires – mise en conformité des statuts des asbl
- Activités du premier semestre 2024 – Informations
- Règlement Général Protection de la Vie Privée - Informations
- Divers

Comme toutes nos assemblées générales, cette assemblée est ouverte à toutes et tous et ce même si seuls les membres effectifs ont le droit de vote.

Pour l'asbl Eco-Vie

Xavier Adam
Président

ESTAIMPUIS - CHEMINS ET SENTIERS

Leers-Nord, sentier n°20

Un peu de temps disponible le 4 novembre
de 14h à 17h ?
Venez nous rejoindre pour préparer le terrain
et commencer les plantations.

Projet citoyen d'aménagement bénévole d'un tronçon de sentier communal. Assorti (dans la mesure du possible) d'une « convention d'entretien » à passer avec la Commune d'Estaimpuis.

Pour rappel : l'idée naît au cours de la « Semaine des sentiers » d'octobre 2022. Pour aider - matériellement - à la mettre en œuvre, nous avons organisé un jeu de « 421 » lors de la « ducasse de la Place » de Leers-Nord - le samedi 8 juillet, au cours du « marché aux puces » - ainsi que le dimanche 9 juillet 2023, au cours de l'après-midi festive, au sein du café-brasserie « La Taverne ».

Le produit de ce jeu servira à mener à bien notre projet citoyen au sein de la portion urbaine du « sentier n°20 », entre la Place Communale et la Petite Rue. L'idée de base (à enrichir) étant d'aménager ce tronçon de 68 m. de longueur et d'une largeur utile variant - suivant les passages - entre 1m et 1m80) en « allée plantée et fleurie » https://www.kizoa.com/Video-Editor/d400001797k7722935o111/Copie_de_PROJET_SENTIER_N20_LEERS-NORD. Avec (autant que possible) des fleurs mellifères, des plantes aromatiques, condimentaires, médicinales !

Ce projet sera dédié à la mémoire de feu Madame Chantal Cluts, <https://www.facebook.com/chan56chan> : une belle personne - riveraine du sentier - amie de la nature, des animaux, des plantes et des fleurs. Elle nous a quittés au cours du mois de janvier 2022, des suites du « COVID-19 ». *R.I.P.*

Nous saurions gré aux nombreux lecteurs de la revue bimestrielle et autres amis d'Eco-Vie de nous aider afin d'agrémenter, compléter, enrichir, mûrir notre projet en voulant bien partager leurs savoirs, expériences et autres conseils avisés et les adresser à « Eco-Vie », eco-vie@etik.com ou contact@eco-vie.be). Vifs et reconnaissants remerciements par avance !

Sauf contraintes imprévues, idéalement l'inauguration devrait pouvoir avoir lieu lors de la prochaine « ducasse de la Place » de Leers-Nord, les 6-7 juillet 2024. Une petite plaque murale pourrait rappeler l'identification du projet et son avènement. Croisons les doigts !

Lluís Güell Jornet



CLASSEMENT DES FOURNISSEURS d'électricité verte

DÉCOUVREZ LA NOTE DE VOTRE FOURNISSEUR

Classement des fournisseurs

Mon fournisseur Zone géographique

Note	Fournisseur	Services	Appartient à
20/20	COUCITER	Électricité, Eau	
20/20	Ecopower	Électricité, Eau	
20/20	Wass Wind	Électricité, Eau	
19/20	Aspiravi ENERGY	Électricité, Eau	
18/20	trevion	Électricité, Eau	
16/20	Eneco	Électricité, Eau	APPARTIENT À Eneco Groep 13/20
14/20	Bolt	Électricité, Eau	APPARTIENT À luminus 6/20
7/20	mega	Électricité, Eau	
7/20	ENGIE Electrabel	Électricité, Eau	APPARTIENT À ENGIE 10/20
6/20	luminus	Électricité, Eau	APPARTIENT À edf 3/20
6/20	DATS 24	Électricité, Eau	
6/20	TotalEnergies	Électricité, Eau	APPARTIENT À 6/20
6/20	Energie.be	Électricité, Eau	APPARTIENT À luminus 6/20
6/20	OCTA+	Électricité, Eau	

Note: The '6/20' entries in the table above correspond to the 'DÉCONSEILLÉ ÉNERGIE NUCLÉAIRE' (Discontinued Nuclear Energy) warning shown in the image.

Source : Greenpeace - <https://monelectriciteverte.be/>

ACCUEIL D'INSTITUTEURS MAROCAINS

L'aventure a commencé par un acte manqué !

Il y a quelques années, j'avais organisé un atelier d'écriture dans le Haut et Moyen Atlas marocain. Au moment de réserver les billets d'avion, toutes les auteures se sont désistées sous des prétextes divers.

Sous l'insistance d'Abdellah, notre guide et ami, mon épouse et moi-même sommes partis seuls à la rencontre des tribus nomades de la région de Gourama proche de la frontière algérienne.

J'ai recueilli des contes et des légendes lors de soirées inoubliables qui nous réunissaient, nous et en majorité des femmes « berbères ». « Berbères » est le nom générique d'un peuple qui tient à se différencier des « Arabes ». Il a sa propre culture, un alphabet, plusieurs langues et une histoire bien antérieure aux Arabes considérés par beaucoup comme des envahisseurs.

Au cours de ce périple, j'ai fait la connaissance de Talha, instituteur dans une petite école de montagnes qui, par le passé, a accueilli des étudiants de notre région dans le cadre de leurs stages scolaires. Nous sommes devenus amis. Il a souhaité venir en Belgique pour s'informer sur les particularités du système éducatif belge. (Il n'imaginait pas la complexité de nos institutions !)

Monsieur David Vaccari, échevin chargé de l'instruction publique à Mouscron, a accepté de lancer à deux reprises une invitation officielle pour permettre à un groupe de quatre enseignants de visiter des écoles de l'entité. D'autres directions d'écoles lui ont emboité le pas notamment à Luignne, au Mont-à-Leux, au collège Sainte Marie et dernièrement à l'institut Saint Louis de Bruxelles. Lors de leur second séjour, ils furent logés chez nous et chez un couple de nos amis durant une semaine au mois de mars de cette année.



ACCUEIL D'INSTITUTEURS MAROCAINS

l'aventure a commencé par un acte manqué !



Les réunions furent des moments de chaleureuses rencontres, de découvertes surprenantes relatives aux différents systèmes éducatifs. Bien évidemment, nos visiteurs ont consacré un peu de leur temps à faire du tourisme et à parcourir les magasins de fringues de seconde main sans oublier l'inévitable « Action ». Ces rencontres furent aussi l'occasion d'évoquer les graves conséquences de la désertification qui est en cours dans ces régions. Les températures extrêmes de plus de 45 °C, l'absence de pluie depuis des mois, sinon des années assèchent les puits et les rivières et menacent les cultures de fruits, notamment celles des pommes. À titre d'exemple, l'année dernière, les agriculteurs les ont cueillies avant d'arriver à maturation, pour préserver leurs arbres en vue des récoltes futures. Plusieurs lacs dans lesquels nous nous sommes baignés lors de nos précédents séjours sont aujourd'hui à sec.

Les multinationales agroalimentaires accentuent le phénomène par leur présence. Elles louent les terres des tribus, et surexploitent les nappes aquifères pour vendre leurs fruits et leurs légumes qui garnissent les étals des grands groupes de distribution occidentaux. Contrairement à une croyance bien implantée, ces entreprises ne procurent quasiment aucun emploi aux populations locales une fois qu'elles se sont installées. Tout le travail ultérieur d'entretien des champs et de récolte est mécanisé.

Imaginez un instant que vous découvriez sur la plaine des Fagnes, des parcelles entières entourées de fils barbelés pour clôturer des plantations d'arbres fruitiers alors que les indigènes se contentaient de pierres pour délimiter les terrains. C'est ce que j'ai constaté cette année sur un magnifique plateau réservé depuis des siècles au pâturage des moutons et au vol des cigognes avant leur migration. Une puissante entreprise espagnole d'exploitation de fruits s'y est installée avec l'appui des autorités gouvernementales.

Ces dernières mettent tout en œuvre pour détruire la civilisation tribale qui est loin d'être archaïque comme nous le pensons très souvent en Occident. L'accueil, la générosité et la solidarité et bien d'autres valeurs font partie intégrante de cette civilisation.



Mes amis marocains me pressaient de faire « quelque chose » des contes et légendes que nous avons collectés, car ce patrimoine et la culture dont ils sont issus sont en voie de disparition. C'est à partir de nos réflexions que j'ai décidé de les consigner dans un recueil. Il devrait être traduit en « berbère » (ou « ameziane ») pour être diffusé au Maroc. Détail piquant : lors du passage en douane à l'arrivée à l'aéroport de Fez, la Gendarmerie royale en a saisi deux exemplaires. Quel honneur!

Une partie du produit de la vente sera consacré soit à l'instruction des filles nomades de l'école de Talha qui abandonnent leur scolarité à l'issue de la sixième année, soit, en cas d'impossibilité, aux projets de développement des associations locales de femmes.



L'éducation des filles est en effet un enjeu crucial de l'évolution de ces populations laissées à elles-mêmes dans une région sans attrait touristique et sans ressources naturelles.

À l'occasion de la sortie du livre en mars dernier, les associations Hainaut Senior et Eneo ont programmé des rencontres entre leurs membres et les instituteurs. Ces derniers ont pu faire part de leurs préoccupations majeures ainsi que des menaces qui pèsent sur leur avenir.

Une ASBL d'origine tournaise « Aït Aïssa » est active dans cette zone semi-désertique. Dans les règles du tourisme durable, elle organise des voyages qui financent une partie du tissu économique local. À titre d'exemple, elle propose des séjours de VTT, yoga et randonnées pédestres. Les revenus générés par ces activités permettent par exemple d'octroyer des microcrédits à des associations de femmes, de payer des formations scolaires ou des soins médicaux.

Je terminerai cet article en vous racontant une bien belle histoire de coopération entre le Nord et le Sud.

Aïcha était une adolescente qui vivait sous la tente (nomade) avec ses parents dans les montagnes du Haut Atlas. Un jour, un serpent l'a mordue au pied. Le temps d'arriver au dispensaire le plus proche (plusieurs dizaines de kilomètres de route de montagnes), le venin avait produit son effet et le diagnostic fut sans appel : il fallait amputer la jambe. Un drame pour une jeune fille, devenue une bouche à nourrir inutile et sans possibilité d'avenir.

Un groupe de randonneurs, encadrés par des membres d'Aït Aïssa, eurent vent de sa situation. Dans un élan de générosité, un kinésithérapeute fit confectionner en Belgique une prothèse qui lui permettait de retrouver une certaine autonomie. Mais le récit ne s'arrêta pas en si bon chemin. Aïcha s'inscrit dans une école à Ouarzazate pour se former à la fabrication de bijoux berbères. Aujourd'hui, avec les recettes procurées par son travail, elle génère des revenus au profit de toute sa famille. Des on-dit prétendent même qu'elle ne dédaigne pas de partager sa couche, mais cela est une autre histoire.

Christian Gobyn-Degraeve

Si cet article vous a intéressé et que vous désirez en savoir plus, voici le titre du recueil écrit par Christian et inspiré des contes et légendes berbères : «Contes et Mémoire berbères». Éditions : L'Essence Mème.

Le livre peut être commandé sur son site internet «lessencememe.be». Il est aussi en vente chez Melpomène (Rue de la Station à Mouscron) et bientôt chez Decalonne à Tournai.

Mais le plus simple et le moins coûteux (pas de frais) c'est d'adresser un courriel à Christian (info@lessencememe.be) en indiquant vos coordonnées. Christian fera le nécessaire pour vous faire parvenir le livre au moindre coût (15 €).



IL FAUT BIEN COMMENCER QUELQUE PART ... et pourquoi pas par l'isolation de notre maison ?

Que l'on croie ou non au changement climatique (si, si, ils sont encore nombreux ceux qui n'en sont pas convaincus), il est urgent d'agir dans son environnement ne fut-ce que pour des raisons bêtement économiques. En effet, les coûts de l'énergie, l'inflation, le télétravail... nous incitent à réfléchir à nos dépenses énergétiques et à notre bien-être.

Pourquoi parler d'abord d'énergie alors que nous aurions pu parler de plein d'autres maladies de notre planète : de l'eau potable que nous épuisons, de l'utilisation des énergies fossiles (subventionnées) en croissance constante, du réchauffement climatique global de notre planète, du greenwashing (très efficace) de la plupart des multinationales, de notre rapport à la nature, de la déforestation, des incendies de forêt, de la disparition de la forêt amazonienne, de l'utilisation des OGM par le secteur agroalimentaire, de l'appauvrissement de la biodiversité en général, de l'affaiblissement des ressources dans notre monde fini, de la surconsommation de viande, du permafrost, de la fonte des glaces, de la montée des eaux, de l'acidification des mers, du blanchiment des coraux, de la surpêche, des virus, de la prolifération des armes et des accidents nucléaires, des plastiques, de notre production vertigineuse de CO₂, de la mobilité (voitures thermiques, avions,...), des guerres ? ...

Pfff ! (c'est chaud !)



Eh bien, parce qu'isoler notre maison est un geste concret vers la décarbonisation, vers la sobriété énergétique. Un projet efficace à notre portée.

Commençons par un exemple. Je suis un citoyen lambda attentif à l'évolution immobilière de ma bonne ville de Mouscron, sensible à la rénovation des habitations. Je consulte régulièrement les agences immobilières pour observer le PEB des différents biens proposés et je constate à quel point nous ne sommes pas égaux ou préoccupés par la qualité de l'isolation de l'habitat.

J'ai pu observer une situation réelle et intéressante depuis plus d'un an quelque part à Mouscron. Deux maisons identiques (datant d'avant 1945) ont été achetées par deux propriétaires différents. Les deux maisons étaient en très mauvais état. Ce qui rend la chose intéressante puisque j'ai pu comparer les choix stratégiques des deux propriétaires pour rénover leur bien.

Le premier s'est adressé à la maison de l'énergie, ensuite à la commune pour connaître les primes à la rénovation. Il a évalué l'ampleur des travaux à entreprendre, a mis en vente ce qu'il pouvait (notamment la porte d'entrée en fer forgé) et a estimé le coût et le temps à y consacrer. Il s'agit d'un bien qui sera loué. Cela a son importance car le facteur temps n'est pas prioritaire. Et l'objectif du propriétaire est de répondre aux normes pour justifier l'octroi des primes.

Le second propriétaire a sans attendre entrepris des travaux pour protéger toits et annexes des pluies, remplacé lui-même les châssis en mauvais état, etc. Le tout au fur et à mesure et en fonction de ses rentrées financières. Il ne s'est pas inquiété d'éventuelles primes. Pas de comptes à rendre ou de contrôles. Le facteur temps était crucial. Lorsque je lui ai parlé du voisin et de sa stratégie, il m'a répondu qu'il n'avait pas les moyens pour entamer des travaux d'une telle ampleur, qu'il avait hâte d'occuper son bien car il payait deux loyers. Il semblait à des années lumières du problème de PEB. Sa priorité était de rendre au plus vite son bien habitable. D'ailleurs, il l'occupe déjà. Ce qui n'est pas encore possible pour son voisin.

Au-delà de cet exemple, intéressons-nous à l'état des lieux du parc de logements wallon. L'idée est sans doute d'extrapoler, de s'interroger sur la faisabilité, de se demander si les objectifs et les finances sont à la hauteur des ambitions politiques wallonnes et si les stratégies mises en place sont réalistes.

Le logement wallon est globalement ancien. Sachant que près de la moitié date d'avant 1945, et 78 % d'avant 1981, soit avant la première réglementation thermique de 1985, il est clair que l'âge des logements influence en grande partie leur qualité. Notre parc immobilier est ainsi peu performant énergétiquement. On parle de passoire énergétique. Ce n'est pas le cas de la seule Wallonie. C'est le cas également des autres régions de notre pays. Dans ces conditions, les ménages belges portent, qu'ils le veulent ou non, la responsabilité de 13,2 % de la totalité des émissions à effet de serre belges. (C'est plus de gaz à effet de serre que les secteurs de l'agriculture et des déchets réunis - deux secteurs que nous fustigeons si facilement).

L'isolation de nos bâtiments devrait donc faire partie d'une priorité majeure, pour ne pas dire une priorité absolue en Wallonie. Dans sa Déclaration Politique Régionale (DPR) 2019-2024, on peut lire que le Gouvernement wallon s'engage à « faire de la rénovation des bâtiments et de l'efficacité énergétique une priorité régionale majeure ». Le monde politique ne s'y trompe pas. L'isolation des toitures de 35 000 à 40 000 logements par an fait partie de ses priorités. Toutefois, à ce rythme, il faudra plus de 33 ans pour que toutes les toitures wallonnes soient isolées (et c'est sans compter l'isolation des murs et des sols). Si tout se met correctement en route, nous serons en 2053 quand les derniers toits wallons seront isolés ! C'est absurde car pour atteindre les objectifs énergétiques européens en 2050, il faudrait, pour ne parler que d'isolation, que tous les logements belges (soit près de 3,5 millions de maisons et d'immeubles d'appartements) répondent aux normes bien avant 2050. Le défi est immense !!!

Si la Belgique s'est engagée à développer une stratégie pour réduire d'au moins 80 à 95 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport à 1990 afin de maintenir ainsi la hausse de la température moyenne globale largement sous les 2 °C, rien que dans le secteur de l'isolation thermique, les efforts seront insuffisants sans une accélération de sa mise en œuvre. Seule une prise de conscience citoyenne et une pression auprès de nos politiques pourront accélérer la réalisation de cet indispensable projet à grande échelle. De plus, nous dépendrons moins des énergies, qu'elles soient fossiles ou renouvelables.

Faut-il vous rappeler que nous en sommes déjà à 1,2 degrés d'augmentation en 2023 par rapport à la COP 21 de Paris en 2015 (et un engagement à ne pas dépasser 1,5 degrés en 2030) et que nous établissons régulièrement de nouveaux records de chaleur mondiale, d'émission de CO₂, de production d'énergie ? Ce n'est pas notre premier ministre qui propose de marquer une pause qui nous rassure.

Et pour revenir au concret, à la situation de la personne qui n'a pas fait appel aux primes, il est parti pour payer deux fois le prix de sa maison car un jour ou l'autre, il faudra bien qu'il entame les travaux d'isolation, ne fut-ce que pour faire face à sa facture énergétique ou pour se protéger des fortes chaleurs.

Que l'on fasse ou non appel aux primes, n'y a-t-il pas une urgence à informer, soutenir, accompagner les familles précaires sans quoi tout projet global d'amélioration sera voué à l'échec ? Faut-il subventionner et/ou sanctionner ? N'y a-t-il pas une nécessité d'estimer (par exemple chez le notaire, à la banque...) avec l'acheteur les dépenses collatérales (primes déduites), et l'ampleur des travaux pour mettre sa maison aux normes ? Une sorte de cahier de charges.

S.R.

Rénovation du patrimoine : une nécessité environnementale et sociale

(d'après un article de David Lemin paru dans Racine 311 (la newsletter de CANOPEA))

Près de 30% du logement wallon reste globalement très énergivore, dans la catégorie la plus basse (G1), coûte très cher en énergies et produit trop de GES.

Au rythme actuel des rénovations, malgré les incitants mis en œuvre, les effets attendus sont trop lents.

Alors que la location labellisée G est déjà interdite en Grande-Bretagne et le sera en France à partir de 2024, la Wallonie attendrait 2033 (2028 pour les nouvelles locations).

Canopea plaide pour que la RW s'aligne elle aussi sur 2024.

L'obligation d'isoler les passoires énergétiques pour les remettre en location sera gagnant-gagnant pour les propriétaires et pour les locataires : autorisation de mise en location ou indexation du loyer pour le propriétaire et moins de factures énergétiques pour le locataire.

On ne le rappellera jamais assez, le kWh le moins cher est celui que l'on ne consomme pas.

Aider à isoler les logements est moins impactant pour les finances du pays que les mesures prises actuellement comme les chèques gaz ou mazout, baisse de la TVA.

Pour les copropriétés et pour les multi-propriétaires des décisions particulières doivent être prises

Il faut donc, en parallèle des obligations de rénovation et des prêts à taux préférentiels, un accompagnement proposé aux propriétaires-bailleurs et renforcer l'information sur les possibilités alternatives (par exemple le recours aux Agences Immobilières Sociales -AIS-, accentuer la lutte contre les logements vides) ; même si des mesures juridiques existent déjà, elles sont insuffisamment mises en œuvre. Un autre élément essentiel pour garantir l'accès au logement est d'éviter une explosion du loyer après rénovation, par exemple au travers d'une application plus stricte d'une grille des loyers.

Le secteur de la construction, c'est plus de 33% des déchets au niveau européen (construction et démolition) et 31 % de l'usage de ressources naturelles. Il doit évoluer vers la rénovation pour atteindre des objectifs environnementaux tout autant que pour préserver l'emploi du secteur, dans le cadre d'une transition juste.

AVION ET CLIMAT :

Petite leçon illustrée de cécité semi-volontaire

Un article de Pierre Courbe paru dans Racine 312 (la newsletter de Canopea) et résumé par S.R. pour notre revue

Au cours d'une interview publiée dans La Libre du 22 avril 2023, le Ministre wallon du Budget, des Aéroports et des Infrastructures sportives livrait sa vision du développement aéroportuaire.

Certaines des vues énoncées nous semblent emblématiques d'une criante sous-évaluation des enjeux environnementaux auxquels nous voulons répondre.

Le ministre déclare, entre autres, qu' : « Il est facile de dire à ceux qui veulent aller en Grèce qu'ils ne pourront y aller que tous les trois ans parce qu'on va réduire les mouvements des avions et parce que ce n'est pas bien de prendre l'avion. Priver les gens de liberté de déplacement, ça n'a pas de sens. » (...)

Nous lui répondons qu'il n'est pas facile de dire qu'il faudrait réduire la consommation de transport aérien, qu'il est impossible de continuer à utiliser l'avion comme aujourd'hui ET de maintenir le climat planétaire dans des limites. C'est pourquoi les environnementalistes demandent à toutes les personnes d'exercer cette liberté de prendre l'avion ou non d'une manière qui soit compatible avec les limites planétaires et compatibles avec la survie du genre humain. En effet, cela a-t-il du sens de laisser les personnes polluer en toute ignorance et mettre, de ce fait, leur avenir et celui de leurs enfants en danger ?

Le voyage en avion est un produit dont le prix ne reflète pas les vrais coûts, ce qui explique en grande partie qu'on en fait une grande consommation. Il est dès lors illusoire de vouloir développer des alternatives qui « ne coûtent pas plus cher » car cela ne fait qu'accentuer le problème.

Nous ne pouvons que regretter et constater qu'une grande partie de la population n'a qu'une connaissance très parcellaire de l'enjeu climatique et des conséquences des bouleversements en cours.

Monsieur le ministre, un Gouvernement n'a pas pour vocation de détruire le climat planétaire... Le choix de développer le secteur aérien en réponse à l'effondrement de la sidérurgie wallonne pouvait se comprendre au tournant des années 1980-1990. Mais aujourd'hui, persister dans cette voie relève, de notre point de vue, de la faute politique ; faute que seules peuvent expliquer une mauvaise appréciation de l'enjeu climatique, une difficulté à reconnaître des erreurs passées, une incapacité à imaginer d'autres scénarios pour la Wallonie – ou une peur de s'aliéner une partie de la population.

Rappelons que Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, lors de son discours inaugural de la COP27 en novembre 2022 parlait en ces termes : « Notre planète approche à grands pas de points de basculement qui rendront le chaos climatique irréversible. Nous sommes sur une autoroute vers l'enfer climatique, avec le pied toujours posé sur l'accélérateur »

Si chacun.e attend tout le monde, personne ne bouge... Peut-on vraiment considérer que de larges accords internationaux constituent un préalable indispensable à une politique nationale ou régionale de régulation du transport aérien visant à préserver le climat planétaire ? Il nous semble que non. Nous n'avons simplement plus le temps d'attendre ; Nous devons agir – ou accepter de bientôt périr...

Les défis environnementaux (dont l'effondrement de la biodiversité et les bouleversements climatiques) sont aussi des symptômes. La principale de ces causes profondes est, selon notre analyse, l'excès. Excès des prélèvements de ressources naturelles par rapport à leur taux de renouvellement, excès des rejets par rapport aux capacités d'absorption par la biosphère. Excès de croissance, excès de production, excès de consommation – excès de transport... ce sont donc des politiques de rupture qui sont nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques et de biodiversité.

En conclusion, la sous-évaluation des enjeux environnementaux induit inévitablement une incompréhension face à celles et ceux qui promeuvent des politiques de rupture. Alors que grandit l'éco-anxiété chez celles et ceux qui ont pu, su et/ou voulu ouvrir grands les yeux sur les enjeux environnementaux, l'incompréhension, se développe chez celles et ceux qui ne les ont pas ouverts. Les débats autour du transport aérien en sont emblématiques.

Pour prendre connaissance de l'article dans son entièreté :

<https://www.canopea.be/aviation-et-climat-petite-lecon-illustree-de-cecite-semi-volontaire/>

UNE RÉFORME FISCALE

qui oublie (encore) l'environnement

Un article de Martin Neve paru dans Racine 312 (la newsletter de CANOPEA) – Résumé pour Eco-Vie le 9 /09 2023 par S.R.

La fiscalité est un des outils les plus importants à disposition des autorités publiques. Elle permet de financer un nombre important de ses services essentiels et de jouer sur les inégalités à travers son caractère redistributif. Au niveau environnemental, la fiscalité est également un outil de premier choix étant donné qu'elle permet de favoriser certains comportements plutôt que d'autres.

Un shift fiscal... inabouti !

Comme le prévoyait l'accord de gouvernement de la Vivaldi, le projet de réforme fiscale est davantage un glissement fiscal qu'un allègement de celle-ci, l'impact sur le budget de l'État devant être neutre. La réforme propose donc de transférer une part significative de la fiscalité sur le travail vers une imposition plus soutenue de la consommation, principalement les régimes de TVA. La réforme proposée du Ministre Van Peteghem ne révolutionne pas notre système fiscal en direction des plus faibles de notre société, ce qui aurait pourtant davantage de sens aussi bien au niveau économique que social.

D'une certaine manière, ce projet va malgré tout dans une direction intéressante au niveau environnemental : les ménages qui consomment moins (ou qui consomment « mieux ») bénéficieront davantage de la réforme que les gros consommateurs. Une certaine sobriété est donc récompensée, même si ce n'est pas explicitement exprimé par les auteurs de la réforme !

Une hausse globale de la fiscalité sur la consommation, donc, qui avantage ceux qui consomment le moins. Mais les régimes spéciaux de la TVA permettent aussi de diriger la consommation vers certains biens et services plutôt que d'autres.

Au point de vue environnemental, on pourrait donc répartir les taux préférentiels de la TVA sur les biens et services en fonction de leur impact. Le fait de faire passer la TVA à zéro pourcent pour les transports en commun, par exemple, est un très bon signal allant dans la bonne direction. Mais, pour le reste, la réforme laisse sensiblement sur sa faim. On peut même y trouver une forme d'aide à la pollution et une nième occasion manquée, par exemple, par le fait de ne pas toucher aux voitures de société et aux cartes essence.

Autre exemple d'acte manqué. Plusieurs dispositions sont sur la table notamment pour promouvoir la recherche et le développement (déduction fiscale majorée, réduction de précompte professionnel pour les travailleurs impliqués dans la R&D, ...). Les entreprises soutenues par des aides à l'investissement doivent, au minimum, s'engager dans des objectifs ESG (environnemental, social ou de gouvernance). Mais que reste-t-il du ciblage dans la réforme initialement prévue de ces aides aux investissements orientés vers la durabilité ?

Dans l'ensemble, Canopea juge cette proposition de réforme fiscale assez durement. L'ambition marquée de verdir la fiscalité, présente aussi bien dans l'épuration du Ministre de 2022 que dans les [recommandations de nombreux experts](#), est très affaiblie dans ce projet et ne s'attaque que marginalement à des problèmes régulièrement identifiés comme sérieux en matière environnementale. Canopea estime qu'une réforme du système fiscal est nécessaire pour le rendre plus durable, mais aussi plus juste et plus efficace. Ce projet ne va pas dans la direction souhaitée.

Si vous désirez lire cette newsletter de Canopea dans son intégralité (6 pages), il suffit de nous la demander par mail à contact@eco-vie.be ou d'aller sur le site de Canopea : <https://www.canopea.be/une-reforme-fiscale-qui-oublie-encore-lenvironnement/>

IMPACT DE NOTRE CONSOMMATION sur l'environnement

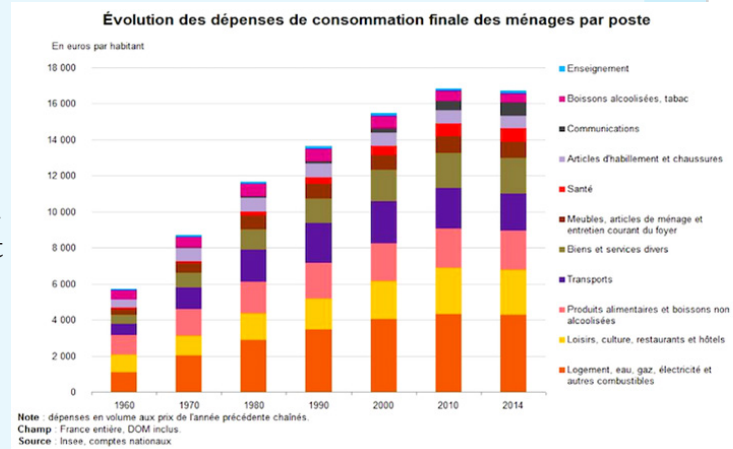
vaste étude par Pierre Galio, Chef du service « Consommation et prévention », Ademe (Agence de la transition écologique) - 09/2018

Les Français consomment depuis 50 ans davantage de biens chaque année. En plus de la multiplication des volumes, les postes de consommation ont changé, traduisant une mutation de la société et des modes de vie : baisse des dépenses dans l'habillement et l'alimentation, mais hausse dans la communication, la santé, les transports et les loisirs.

Si dans l'imaginaire collectif, on considère que les transports ou l'habitat sont les secteurs les plus impactants sur l'environnement – notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) –, les équipements de la maison peuvent représenter un enjeu aussi important que les autres postes (transport, habitat, alimentation) en termes d'émissions nationales et individuelles des Français (jusqu'à 25 % environ soit un quart des émissions par an). L'empreinte carbone par Français a été estimée en 2016 à 10,7 tonnes équivalent CO₂.

Or l'impact environnemental de ces biens de consommation est encore peu connu, notamment en raison du manque d'informations sur les impacts de leur fabrication, leur transport et leur distribution, beaucoup étant importés. Et bien souvent, les consommateurs eux-mêmes sous-estiment ce qu'ils possèdent : selon une étude Ipsos de 2016, les Français pensent posséder, en moyenne, 34 équipements électriques et électroniques par foyer quand ils en détiennent en réalité 99 !

Afin de mesurer ces impacts, à la fois en termes d'émissions de CO₂ (encore appelé « poids carbone ») et de mobilisation de matières premières –, l'Ademe a réalisé une étude portant sur 45 catégories d'équipements à usages fréquents. Rendue publique ce 26 septembre 2018, y sont étudiés les appareils électriques à forte et à faible composante électronique, les textiles, habillement et chaussures, les meubles et les équipements de sport. Le « poids carbone » rend compte des émissions de CO₂ engendrées pour chaque produit sur l'ensemble de son cycle de vie (pour sa fabrication, son transport, sa distribution...). La « matière mobilisée » correspond aux matières premières nécessaires pour produire cet équipement. Par exemple, les tonnes de terres excavées pour quelques grammes de minerai dans les puces de nos smartphones ou le pétrole nécessaire à la fabrication des plastiques de nos équipements.



Évolution de la consommation chez les Français. Ministère de la Transition écologique et solidaire

Des processus de production destructeurs

Nos choix de consommation ont un impact direct sur l'environnement, comme en témoigne la pression exercée sur les ressources naturelles. La finitude des ressources fossiles et minérales (non renouvelables comme le fer, les métaux rares, le pétrole...) ou énergétiques ainsi que l'épuisement des réserves naturelles en eau sont aujourd'hui incompatibles avec le rythme mondial et national de consommation.

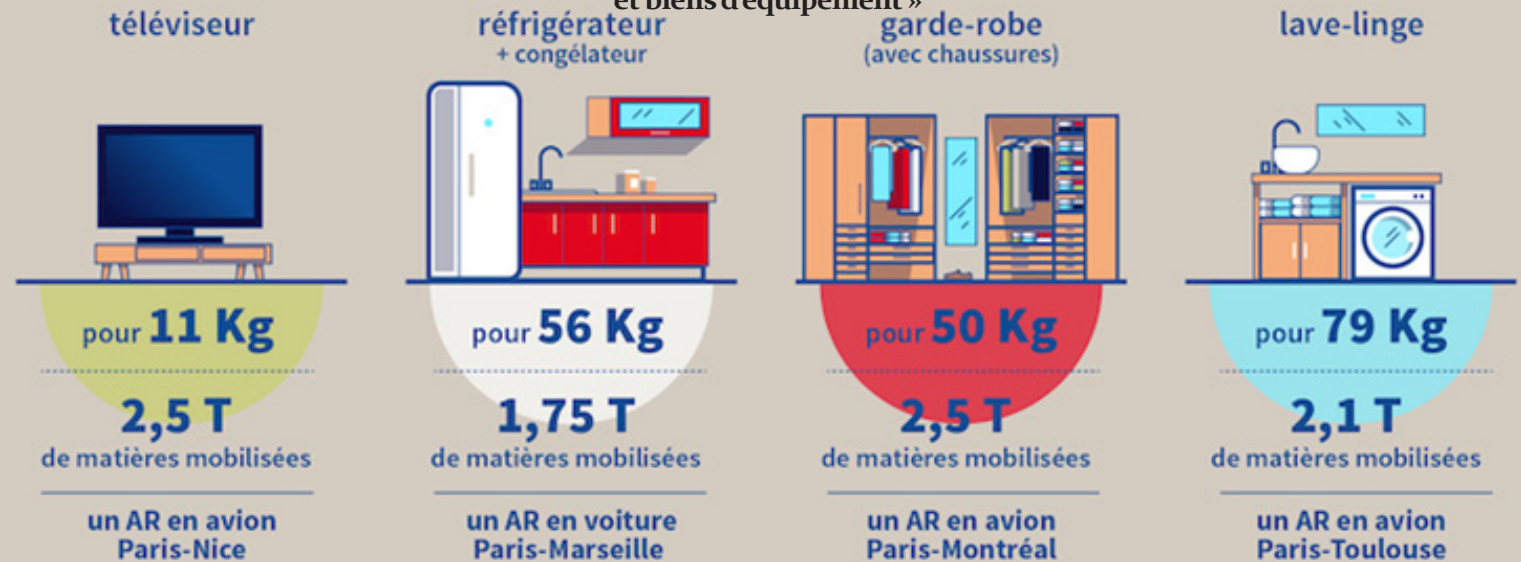
Le prix à payer en termes de dégradation des écosystèmes est très élevé, le processus de production des biens et services dans le monde ayant pour conséquence la pollution de l'eau (composés azotés, phosphatés), de l'air (particules fines, SO₂ NO_x...), des mers (plastique...) et des sols (différents polluants).

Cette situation a également des répercussions néfastes au niveau de la santé, fragilisée par l'exposition aux polluants présents dans l'environnement (air, eau, sol...) et les substances nocives contenues dans les produits (biens d'équipements et alimentaires). Et aussi au niveau économique, les coûts de la pollution, de la gestion des déchets et le renchérissement des ressources en raison de leur raréfaction pesant de plus en plus lourd.

L'étude conduite par l'Ademe révèle ainsi que l'ensemble des équipements, meubles et électroménagers présents dans la maison pèse en moyenne 2,5 tonnes. Pour fabriquer ces équipements, 45 tonnes de matières premières auront dû être mobilisées ; sachant que le CO₂ émis pendant tout le cycle de fabrication s'élève à 6 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de six allers-retours Paris-New York.

Le détail du poids carbone des différents biens de consommation étudiés dans l'étude est disponible dans un tableau.

Exemples tirés de l'étude 2018 de l'Ademe « Modélisation et évaluation du poids carbone de produits de consommation et biens d'équipement »



(...) Des pistes pour consommer plus sobrement (...)

Prendre conscience de l'impact environnemental, sanitaire et économique de ses achats passe notamment par l'adoption de nouvelles habitudes, réflexes.

On peut déjà éviter de se suréquiper, en questionnant son besoin avant tout achat. (En ai-je vraiment besoin ? Est-il possible de faire avec ce que je possède déjà ?). Si l'achat est toujours d'actualité, on pourra se renseigner sur l'acquisition de biens plus durables. L'Écolabel européen, qui apporte des garanties sur la prise en compte des conséquences environnementales ou l'étiquette énergie, pourra par exemple aider à comparer facilement les appareils électroménagers.

Une attention particulière pourra aussi concerner le surdimensionnement de certains équipements. Sur une même catégorie de produit, le recours à des produits plus grands (pour les télévisions, smartphones, tablettes ou écrans) entraîne en effet des poids carbone et matières plus élevés en proportion.

Si les incitations à acheter des équipements neufs sont nombreuses – 88 % des Français changent ainsi leur téléphone portable alors qu'il fonctionne encore –, résister au renouvellement trop fréquent de ses équipements aidera à réduire le poids carbone de sa consommation.

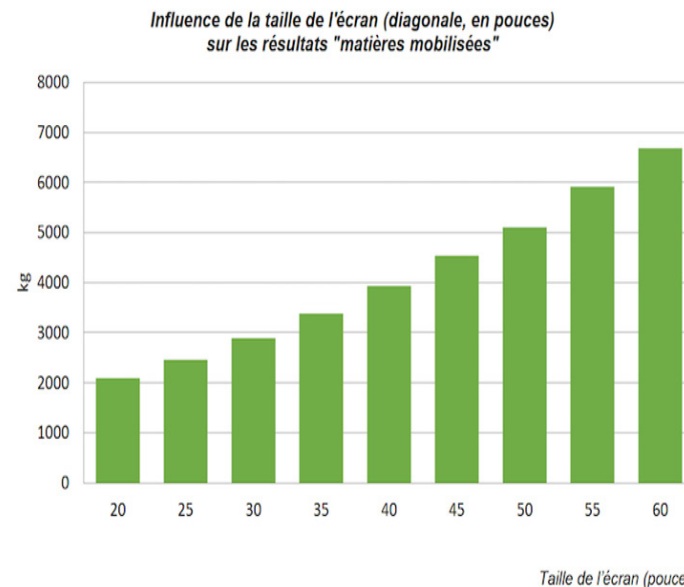
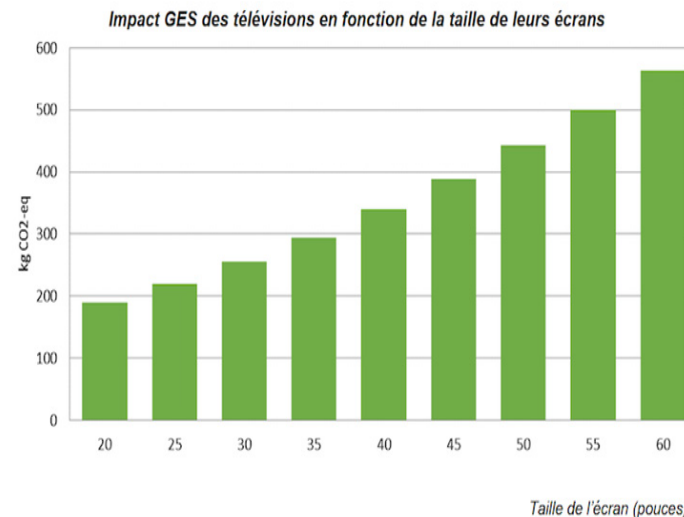
Dernière piste à explorer : l'augmentation de la durée de vie des produits. Cela implique, pour les fabricants, de concevoir des produits plus facilement réparables, plus adaptables aux évolutions technologiques et plus faciles à entretenir. Pour les consommateurs, d'entretenir ses biens, de respecter leurs conditions normales d'utilisation, de les réparer ou les faire réparer en cas de panne, ou encore de leur donner une seconde vie, en les donnant ou les revendant.

<https://theconversation.com/impact-de-notre-consommation-sur-lenvironnement-une-vaste-etude-fait-le-point-103931>

PENSÉE

Vivre tout simplement pour que d'autres
puissent simplement vivre

Gandhi



GRISOU RACONTE...

... la Nature recèle de trésors ... pour qui sait la regarder



Coucou tout le monde, alors vos vacances se sont bien passées ? Vous êtes partis ou vous êtes restés à la maison ? Partir ou pas, ce n'est pas ça l'important, ce qui est essentiel c'est de pouvoir faire un break, se ressourcer, prendre du temps pour soi ... Moi, je suis passé « maître » dans cet art de vie : je me ressource très, très souvent. Voici ma méthode : je me lève, m'étire bien fort ... je fais quelques pas pour me diriger vers le jardin et puis arrivé là-bas, je m'étire à nouveau ... baille à m'en décrocher la mâchoire et cette gymnastique (indispensable !) terminée, je m'allonge et regarde ce qui se passe dans le jardin (enfin quand je ne dors pas déjà). Essayez donc un peu pour voir et peut-être que vous découvrirez les trésors dont votre jardin regorge.

Pour ce faire, il vous faudra garder les yeux bien ouverts et puis voilà quelques exemples de ce que vous pourrez apercevoir :



A gauche, la chenille du Bombyx étoilé - *Orgyia antiqua* - et, à droite, le papillon qu'elle devient (le papillon a été photographié à Luïngne en septembre, tandis que la chenille a été photographiée dans le Brabant wallon en juillet)



La Chrysope verte photographiée à Luïngne le 29 août



Le Leste vert
- *Chalcolestes viridis* -
Luïngne 9 août 2023



L'abeille la plus tardive en saison : la Collète du lierre.
Son émergence coïncide avec la floraison du lierre dont elle récolte le pollen pour nourrir ses larves.
Colletes hederæ – Luigne 3 octobre 2023



La Rhingie champêtre est une mouche assez commune. On la reconnaît à son long rostre en forme de nez pointu qui abrite le fourreau de sa très longue langue.
Rhingia campestris - Luigne 14 septembre 2023



Et cette mouche particulière
- *Conops scutellatus* - qu'on pourrait confondre avec une guêpe (Eh oui ! c'est une mouche, un diptère, elle n'a qu'une paire d'ailes).
Luigne 12 septembre 2023

L'Hespérie de l'alcée - *Carcharodus alceae* - papillonne de fleur en fleur....
Luigne 10 septembre 2023



... comme la Belle dame - *Vanessa cardui* - ...
Luigne 13 septembre 2023



(Toutes ces photos ont été prises par Bénédicte Blomme ... Ne sont-elles pas magnifiques ? Un tout grand merci à elle)



...ou le Collier de corail - *Aricia agestis* -
Alors que le diptère face à lui, le Syritte piaulante - *Syritta pipiens* -,
pratique le vol stationnaire.
Luigne 15 août 2023

... et si vous étiez septiques par rapport au changement
climatique, voyez plutôt ce qui se passe dans le jardin
de Frédérique ... regardez ce que font ces deux tortues
au lieu de songer à hiberner ! (photo prise début octobre)



Je vous l'avais bien dit : la nature est
pleine de petits trésors et s'il fallait
vous le prouver encore, voici une pho-
to que j'ai prise le 18 octobre dans un
petit chemin dans mon quartier ... ils
ne sont pas beaux mes champignons ?

La fois prochaine, je vous parlerais et vous montrerais des oiseaux, des petits mammifères aperçus à Mouscron.
Et n'oubliez pas si vous aussi vous avez quelques photos de vos observations, je suis preneur ... À bon entendeur 🐱.
Sur ce, je retourne faire une petite sieste.

À bientôt pour une autre aventure

Grisou

VICTOIRE POUR LA BIODIVERSITÉ :

message du Collectif stop aux Dérives de la Chasse

Le Conseil d'État confirme le pouvoir des communes en matière de conservation de la nature

Le recours du Royal Saint Hubert Club contre l'arrêté communal de Stoumont interdisant le nourrissage du grand gibier se voit rejeté.

A l'heure où l'Union Européenne vient d'adopter un règlement relatif à la restauration de la nature, le Conseil d'Etat vient de confirmer le pouvoir réglementaire des communes dans le cadre de la loi sur la conservation de la nature.

En 1995, le législateur a apporté une modification de la loi sur la conservation de la nature en intégrant l'article 58 quinquies qui donne la possibilité aux Communes de prendre des arrêtés visant à assurer une plus grande protection des habitats et des espèces que celle prévue au niveau régional.

En vertu de cette autonomie, la commune de Stoumont a émis en septembre 2022 un arrêté qui interdit tout nourrissage du grand gibier sur toute la commune excepté dérogation vivement justifiée. Mécontents, les chasseurs (le Royal Saint-Hubert Club notamment) et le syndicat des propriétaires (NTF Nature, Terres et Forêts asbl) ont introduit un recours en suspension contre l'arrêté auprès du Conseil d'État. Celui-ci a rejeté le recours ce 11 juillet, confirmant l'autonomie des communes en matière de conservation de la nature.

Quatre à cinq fois trop de cervidés et de sangliers

Il faut savoir qu'à Stoumont, la quantité de cervidés et de sangliers est quatre à cinq fois supérieure à ce que la forêt peut accueillir, notamment à cause d'un nourrissage excessif, assimilable à un élevage en pleine nature. Tout cela pour accroître les possibilités de tirer sur des animaux et ainsi satisfaire le plaisir de certains.

Cette surcharge d'animaux dits « sauvages » cause une dégradation importante de la biodiversité en forêt ainsi que des dégâts excessifs aux arbres et aux cultures. Alors que les changements climatiques devraient nous conduire à accroître la résilience des forêts, celle-ci est fortement compromise par l'impossibilité de diversifier les essences, dont les jeunes plants sont immédiatement broutés ou déracinés par le grand gibier en surnombre.

Le Ministre de la chasse n'a pas pris ses responsabilités

Ce problème n'est nullement limité à la commune de Stoumont et s'étend sur des dizaines de milliers d'hectares en Wallonie. Malgré l'insistance de plusieurs communes ainsi que de nombreux propriétaires forestiers, agriculteurs et environnementalistes, le Ministre Borsus, ayant la chasse dans ses attributions, n'a pas bougé sous la pression de certains chasseurs.

Face à cette inaction lésant l'intérêt général, Stoumont a eu le courage de prendre ses responsabilités en adoptant un arrêté communal interdisant tout nourrissage sur base de la loi sur la conservation de la nature. L'article 58 quinquies prévoit que tout arrêté communal doit être avalisé par le Gouvernement, en l'occurrence dans le cas présent la Ministre Tellier, ce qu'elle fit sans hésiter.

La loi sur la conservation de la nature permet d'être plus restrictif que la loi sur la chasse s'il y a dégradation de la biodiversité

Pour d'aucuns, il était impensable que la loi sur la conservation de la nature puisse imposer des restrictions plus importantes que celles de la Région en matière de chasse. Il n'en est rien, et le Conseil d'Etat argumente « Il s'agit donc bien d'assurer la protection des espèces animales et végétales non gibiers. L'interdiction du nourrissage artificiel du grand gibier afin de contribuer à remédier à une prolifération de ce gibier de nature à nuire à la protection des espèces végétales et animales non gibiers et du biotope forestier, ressortit au domaine de la police de la conservation de la nature. La mesure et l'objectif poursuivi par le règlement attaqué entrent dans le champ d'application de la police de la conservation de la nature. »

Les communes ont un pouvoir qu'elles doivent utiliser plus souvent

Quelles leçons en tirer ? Pour assurer la protection de la nature dont on sait aujourd'hui qu'elle subit une dégradation continue importante, les communes ne peuvent plus se retrancher derrière le fait qu'elles n'ont pas de pouvoir en cette matière. Même si les compétences relèvent d'autres législations comme la loi sur la chasse, le Code forestier et/ou le Code de l'aménagement du territoire par exemple, dans la mesure où il s'agit de la protection des espèces animales et végétales ou de leur milieu, elles ont le pouvoir de réglementer.

Cet arrêt en suspension du Conseil d'Etat, qui devra encore être confirmé par un arrêt en annulation dans plusieurs mois (entre-temps l'interdiction de nourrir est bien effective), nous apporte un éclairage judicieux sur la portée de l'article 58 quinquies de la loi sur la conservation de la nature. Espérons que d'autres communes auront le même courage que la commune de Stoumont, que nous félicitons ici, pour prendre en main cette protection de la biodiversité si vitale pour l'avenir de l'espèce humaine.

PENSÉE

**Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le
rendre possible**

Antoine de Saint-Exupéry

UNE EUROPE

«post-croissance»

Une analyse de CANOPEA par Eva Joskin - 15 mai 2023

Découvrez une Lettre Ouverte signée par plus de 400 universitaires et ONG qui expose les arguments en faveur de l'abandon de la fixation sur des systèmes économiques non durables axés sur la croissance. Elle formule également des recommandations sur la manière dont les décideurs politiques peuvent construire une alternative qui promeut la démocratie, la justice, l'égalité et atteint les objectifs climatiques de l'Accord de Paris et du Green Deal européen. Elle a été envoyée aux responsables politiques européens le jour de l'ouverture de la conférence « dépasser la croissance économique », ce lundi 15 mai, par Timothée Parrique, Kate Raworth, Vincent Liegey, Federico Demaria, Amis de la Terre Europe, Bureau européen de l'environnement, Forum européen de la jeunesse, Wellbeing Economy Alliance.

Alors que les dirigeants politiques se réunissent pour une deuxième conférence au Parlement Européen sur la manière de « dépasser la croissance économique », nous, universitaires et organisations de la société civile soussignés, voyons l'actuelle crise géopolitique comme une opportunité de se désengager d'une compétition socialement et écologiquement néfaste pour la remplacer par une coopération au service du bien-être.

Il n'existe aucune base empirique indiquant qu'il est possible de découpler globalement et suffisamment la croissance économique des pressions environnementales. La poursuite d'une croissance économique sans fin par les pays à revenu élevé est un problème car elle réduit ou annule les résultats des politiques environnementales. Le chaos climatique actuel et l'effritement de la toile de vie dont dépend notre société constituent une menace existentielle pour la paix, la sécurité hydrique et alimentaire, ainsi que la démocratie.

Passer à une économie post-croissance, ce n'est pas seulement survivre, c'est aussi prospérer. Cela appelle une réduction démocratiquement planifiée et équitable de la production et de la consommation, parfois appelée « décroissance », dans les pays qui outrepassent leurs ressources écologiques. C'est le projet de paix mondiale de l'Europe pour répondre aux conflits mondiaux induits par sa croissance économique actuelle.

Dans le contexte des pays à revenu élevé, une empreinte réduite ne signifie pas une dégradation des conditions de vie. Les politiques de suffisance axées sur la sobriété, la réduction des ressources et la réduction du temps de travail peuvent augmenter considérablement le bien-être et réduire les pressions environnementales, ouvrant la voie vers une prospérité durable sans croissance.

Afin d'assurer la meilleure qualité de vie avec l'empreinte la plus faible, nous devons complètement changer les objectifs et les règles du jeu économique. Dans une économie post-croissance, l'accent mis actuellement sur la croissance quantitative serait remplacé par l'objectif de prospérer dans une économie régénératrice et distributive, une économie qui offre un bien-être qualitatif en répondant aux besoins de tous dans la limite des ressources d'une planète vivante – telle qu'élaborée dans le cadre de Doughnut Economics.

Les marchés se sont révélés mal équipés pour prendre les décisions les plus cruciales pour notre société. Afin que l'économie soit au service des citoyennes et citoyens, et non l'inverse, il faut leur redonner le contrôle de l'économie. Pour changer les règles du jeu, nous devons apprendre des initiatives déjà existantes. Par exemple, développer dans toute l'Union Européenne le modèle des coopératives à but non lucratif.

À la lumière de ces défis pressants et de ces opportunités stimulantes, nous appelons l'UE, ses institutions et États membres à mettre en œuvre :

1. Des institutions européennes post-croissance : avec des structures permanentes à la Commission, au Conseil, au Parlement et au sein des États membres pour évaluer les stratégies et les trajectoires post-croissance.
2. Un Green Deal européen de post-croissance : concevoir un nouveau programme phare articulé autour d'une approche de changement systémique qui aspire à créer un avenir florissant dans les limites planétaires, avec la décroissance comme phase de transition nécessaire vers une destination post-croissance.
3. Des politiques de post-croissance fondées sur les quatre principes de :
 - Biocapacité : suppression progressive des combustibles fossiles, limitation de l'extraction des matières premières et mesures de protection et de restauration de la nature pour des sols, des forêts et autres écosystèmes marins et terrestres sains et résilients. Par exemple, un traité de non-prolifération des combustibles fossiles, une loi pour un rapport juste et résilient aux ressources comprenant un objectif contraignant de réduction de l'empreinte matérielle et une restauration réelle de la nature basée sur des zones.
 - Équité : instruments fiscaux pour favoriser une société plus égalitaire en éliminant les extrêmes de revenu et de richesse, ainsi que les superprofits. Par exemple, un ISF climatique, et des revenus minimum et maximum.
 - Bien-être pour tous : accès sécurisé aux infrastructures essentielles via un État-providence amélioré et écosensible. Par exemple, l'accès à des services de base universels gratuits (y compris les droits humains à la santé, au transport, aux soins, au logement, à l'éducation, à l'égalité des sexes, à la protection sociale etc.), des garanties d'emploi, le contrôle des prix des biens et services essentiels.
 - Démocratie active : assemblées citoyennes mandatées pour formuler des stratégies de suffisance socialement acceptables et renforcer les politiques basées sur les limites écologiques, l'équité et le bien-être pour tous et un rôle plus important pour les syndicats. Par exemple, forum sur les besoins locaux, conventions sur le climat, budgétisation participative.

Cinq ans se sont écoulés depuis la première conférence « post-croissance ». Au sein de la société civile et du milieu universitaire, les idées critiquant la croissance sont de plus en plus fortes. Les détails de ces idées sont en cours de discussion au Parlement Européen et avec la Commission Européenne en ce moment. Des connaissances scientifiques et des idées politiques sont disponibles pour concrétiser les idées de décroissance et de post-croissance. Les crises auxquelles nous sommes confrontés sont également des opportunités pour créer un nouveau système qui peut assurer le bien-être de toutes et tous tout en permettant une vie démocratique florissante et un mode de vie plus lent mais plus doux.

une association de bienfaiteurs

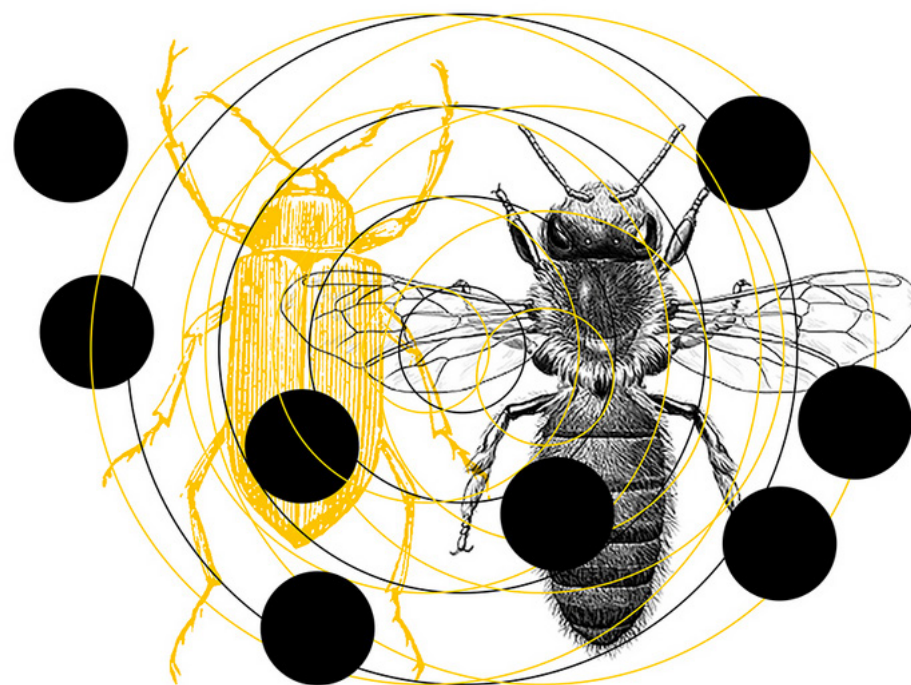
Depuis la « révolution verte », des milliers de tonnes de pesticides toxiques déversées dans la nature sont responsables de l'effondrement rapide et dramatique des insectes et pollinisateurs sauvages nécessaires à la biodiversité (la flore -fleurs et végétaux- et la faune -oiseaux, petits mammifères...) et à notre sécurité alimentaire qu'ils devaient normalement assurer.

Cela fait plus de 10 ans que [Pollinis](#) révèle les scandales environnementaux de ces quelques multinationales agrochimiques. Elle se bat contre ces industries qui s'enrichissent et, devenues très puissantes, influent énormément sur les lois, tant de l'UE que des pays de l'UE, qui prolongent illégalement les autorisations des biocides et ouvrent « la porte à de nouveaux OGM potentiellement dangereux pour les pollinisateurs et les écosystèmes ».

« Il y a urgence à stopper ce système mortifère. Pour nous aujourd'hui, et pour nos enfants et petits-enfants à qui nous nous apprêtons à transmettre un monde silencieux, vidé d'une part essentielle de la diversité et de la beauté qui enchantent l'Humanité depuis des millénaires... C'est notre raison d'être. » dit-on chez POLLINIS qui ne peut agir (mobilisations citoyennes, programmes de sauvegarde et de recherche, procès pour obtenir par le Droit l'arrêt de ce système) que grâce au soutien des citoyens qui s'engagent à ses côtés. POLLINIS se bat pour le retrait des pesticides qui déciment les pollinisateurs, pour qu'on ne les remplace pas par d'autres aussi délétères, pour que les agriculteurs puissent se passer de ces poisons, car il y a urgence à changer nos modes de production.

Visuel de la campagne

NON AUX PESTICIDES GENETIQUES ARN-i TUEURS D'ABEILLES !



En 2022, Pollinis* a :

- lancé un procès historique contre l'État français pour condamner sa responsabilité dans la mise sur le marché de centaines de pesticides toxiques pour les abeilles et la biodiversité (...)
- décroché une victoire en justice contre les lobbys de l'agrochimie et leurs réseaux tentaculaires en Europe, en obtenant de la Cour qu'elle oblige la Commission européenne à transmettre 78 documents administratifs dont le contenu pourrait révéler les manigances des multinationales des pesticides pour empêcher l'adoption de protections vitales pour les abeilles et les pollinisateurs ;
- remis devant le Parlement européen 420 000 signatures citoyennes contre l'autorisation des nouveaux OGM dangereux pour les abeilles en Europe (...)
- réussi à bloquer en urgence l'approbation sans réserve de nouvelles biotechnologies génétiques que l'industrie veut utiliser dans les champs et la nature en dépit des risques pour les pollinisateurs et les écosystèmes, (...)
- apporté les preuves de l'omniprésence de pesticides dans les cheveux des eurodéputés (...)
- dénoncé devant les Tribunaux le dévoiement des forces policières pour surveiller les opposants aux pesticides, et avons obtenu la reconnaissance de l'illégalité des missions idéologiques de la cellule de renseignement Déméter par le Tribunal administratif de Paris ;
- organisé un événement scientifique consacré à la protection des pollinisateurs et des abeilles de l'île de Groix, pour mobiliser d'une même voix citoyens, chercheurs et politiques et obtenir un renforcement d'urgence de la protection des précieuses populations d'abeilles noires de Groix ;
- lancé deux nouvelles recherches scientifiques dans deux parcs nationaux français – le Parc national de forêts et le Parc national de la Vanoise – pour étudier la capacité de survie à l'état sauvage des populations d'abeilles mellifères qui habitent ces espaces naturels, et comprendre comment les protéger efficacement des pesticides et des pratiques agricoles intensives.

« Et comme personne ne veut (et ne peut) vivre dans un monde sans abeilles, sans oiseaux, et sans les services écologiques essentiels que la nature nous rend : c'est la raison de notre engagement collectif à vos côtés, et de notre combat. Pollinis a alors édité une affiche pédagogique à destination des citoyens, des écoles et de tous les lieux publics souhaitant sensibiliser les particuliers à la beauté et à la diversité des abeilles sauvages, dont plus de 1 000 espèces nichent en France ».

Xavier

* Rapport d'activité 2022 :

https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2023/06/pollinis-ra2022-5.pdf?utm_source=brevo&utm_campaign=0108%2023LDC%20-%20Mailing%20RA2022%20-%20Donateurs&utm_medium=email&utm_id=90

«OUI AU TRAIN DE NUIT» :

construire 600 voitures de trains de nuit pour relancer 30 lignes

**POUR PLUS
DE TRAINS
DE NUIT EN
FRANCE ET
EN EUROPE !**

#OuiAuTrainDeNuit

Vision 2030 pour
les trains de nuit avec
15 lignes nationales et
15 lignes européennes



Oui pour + de trains jour/nuits/et trains auto comme avant ce serait une très bonne chose dans l'Hexagone !

« Oui au train de nuit » (OuiTdN) est un collectif d'utilisateurs et de citoyens mobilisés pour la relance des trains de nuit et pour une transition vers une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Le collectif enquête sur le potentiel des trains de nuit, appelle à des actions et interpelle les décideurs de manière uniquement bénévole.

En 2021 un rapport officiel, le « rapport TET », a confirmé la pertinence de construire 600 nouvelles voitures de trains de nuit pour relancer un réseau complet. Mais, depuis, l'État français a réduit l'ambition et il reporte l'investissement d'année en année... au point que les nouveaux trains de nuit risquent de ne pas rouler avant 2030. Face aux enjeux climatiques et énergétiques, pour OuiTdN, il convient au contraire d'augmenter l'ambition et d'accélérer.

D'autres rapports officiels ont suivi après les mobilisations du collectif en 2016. Ils ont confirmé la pertinence de relancer les trains de nuit qui s'avèrent être un succès depuis 2020, en France (comme en Europe) malgré les seules 111 voitures-couchettes vieillissantes et le seul axe nord-sud. La construction de nouveaux trains neufs est nécessaire pour relancer de nouvelles lignes aussi dans l'axe est-ouest. Le collectif « Oui au Train de Nuit » estime que 600 nouvelles voitures-couchettes devraient être construites pour que le projet soit suffisamment attractif, ce qui est confirmé par le rapport gouvernemental « TET » (Trains d'Equilibre du Territoire) qui préconise aussi la création d'un réseau de 25 lignes qui ne coûterait pas plus cher que les 4 actuellement en fonction tout en augmentant franchement l'offre.

La France minimise l'intérêt de ce réseau en n'envisageant que 300 voitures en reportant toujours la construction (seules 150 voitures sont programmées pour les 4 lignes existantes). Pour le Gouvernement, le second lot ne serait à envisager qu'en 2028... trop tard ! Alors que pour le climat les économies d'énergie sont de plus en plus nécessaires, il faut augmenter le matériel ferroviaire « même au-delà des 600 voitures, compléter le schéma des dessertes, voire doubler certaines lignes » estime le collectif pour qui il faudrait construire 1200 voitures d'ici 2035.

« Oui au train de nuit » a lancé une [pétition](#) pour demander à l'État français d'augmenter l'ambition pour les trains de nuit pour :

- 1) financer dès 2023 la construction de 600 voitures, avec une extension optionnelle à 1200 voitures.
- 2) créer de nouvelles lignes de nuit région-région, en particulier sur les transversales Est-Ouest.
- 3) mieux desservir l'ensemble des territoires excentrés et de montagne.
- 4) prévoir aussi du matériel pour relancer des trains de nuit internationaux en coopération avec les pays voisins et/ou les opérateurs.

Xavier, à partir d'un texte appelant à signer la [pétition](#) pour plus de trains de nuit

EDULCORANTS ET ASPARTAME

mes meilleurs pires ennemis

Le sucre, produit addictif, est responsable de pas mal de maladies (surpoids, obésité et maladies associées, diabète de type 2, maladies cardiovasculaires et certains cancers, risques sur la santé bucco-dentaire). L'industrie qui a vite compris le message l'a remplacé par les édulcorants, d'origine chimique ou naturelle. Produits « light », « allégés », « 0 calorie » ou « 0% » sont maintenant entrés dans nos modes de consommation. Mais ces produits sont-ils meilleurs pour la santé ? Ne sont-ils pas simplement des leurres qui entretiennent nos envies de sucre ?

En juillet, l'OMS a jugé l'aspartame « probablement cancérigène ». Présent dans une foule de produits industrialisés, cet édulcorant (E951) fait partie des excitotoxines, comme le glutamate monosodique (E621), son cousin tout aussi chimique.

L'aspartame, le sucralose et l'acésulfame potassique sont les édulcorants d'origine chimique les plus connus. Ultra-transformés, ils sont de plus en plus souvent montrés du doigt car ils sont loin d'être aussi bon pour la santé que le marketing agro-industriel veut nous le faire croire. En déstabilisant le microbiote, ils feraient courir un risque plus élevé de développer des cancers, aggraveraient les maladies dues au surpoids ou au diabète.

Que penser alors des édulcorants d'origine naturelle - la stévia (extrait de la plante « épurée » dont il ne reste que les glycosides de stéviol) et le xylitol (extrait de l'écorce de bouleau) ? Ils sont probablement préférables, surtout pour ceux qui souffrent du diabète, mais tout autant transformés en définitive.

Un autre problème, c'est que tous les édulcorants, chimiques ou naturels, frustreront le cerveau, ce qui pousse au grignotage, à la recherche de sa récompense (plutôt grasse et sucrée SVP !!!... Vous aviez dit « light » ?) et déclenche étrangement la sécrétion d'insuline... comme lors de l'ingestion de sucre. Le principe de précaution voudrait qu'il faudrait éviter de consommer le sucre raffiné blanc et les édulcorants, surtout l'aspartame. Et sans en abuser, il est préférable de privilégier les sucres naturels, complet, avec tous les minéraux qu'ils peuvent apporter (sucre de canne complet -rapadura ou muscovado-, sirop d'agave, sucre de coco ou un peu de miel, peut-être aussi le sirop d'érable).

- Les vraies alternatives sans sucre seraient de consommer :
- les feuilles de stévia fraîches ou séchées réduites en poudre (possibilité de cultiver la plante chez soi) pour usage à froid
 - des fruits « en chair » (pas des jus de fruits, même pressés minute)

Xavier

LES CONSEILS d'Éco-Vie

EDULCORANTS ET ASPARTAME

mes meilleurs pires ennemis

Eco-Vie n°327



HAK Rode kool - Choux rouges
MET STUKJES APPEL - AVEC MORCEAUX DE POMMES

Voedingswaarde per 100 g
Valeur nutritionnelle
Energie.....
Vet / lipides.....
waarvan verzadigd
dont acides gras
Koolhydraten (gl
Waarvan suikers
Voedingsvezels
Eiwitten / proté
Zout / sel.....
*WAARVAN 2,31
AANWEZIGHEID
DE SUCRES NAT

Ingrediënten: Rode kool (66%), water, suiker, appelstukjes (6,8%), natuuraazijn, maïszetmeel, zeezout.
Ingrédients: Choux rouges (66%), eau, sucre, morceaux de pommes (6,8%), vinaigre naturel, amidon de maïs, sel de mer.

Ook lekker in stampot. Bij het uitscheppen een houten of plastic lepel gebruiken. Inhoud niet gebruiken wanneer het deksel bol staat. Na openen gekoeld (max. 7 °C) bewaren en beperkt houdbaar. Snel klaar. Bij warm gebruik, alleen opwarmen; niet laten koken. Délicieux avec une purée de légumes. Utiliser pour vider le pot une cuillère en bois ou en plastique. Ne pas consommer si le couvercle est gonflé. Après ouverture, conservation au frais (max. 7 °C) limitée. Prêt rapidement.

Netto gewicht / Poids net

DOPERWTEN EXTRA FJLN - Ingrediënten : doperwten, water, suiker, zout.
PETITS POIS EXTRA FINS - Ingrédients : petits pois, eau, sucre, sel.
PEAS EXTRA TINY - Ingrédients : peas, water, sugar, salt.

Netto gewicht / Poids net : 800 g
Net weight : 800 g
Uitlekgewicht / Poids net égoutté / Drained weight : 500 g

Voedingswaardevermelding per 100 g uitgelekt produkt - Déclaration nutritionnelle par 100 g drained product
Nutrition declaration per 100 g drained product

Energie		Energy
---------	--	--------

LA QUININE EST D'ORIGINE NATURELLE
KININE VAN NATUURLIJKE OORSPRONG

... gazouze rafraîchissante à l'extrait d'écorces de ...
... et édulcorants. Ingrédients : eau gazéifiée, sucre, ...
... citrique, arômes naturels, arôme: quinine, déli...
... K et sucralose. Bruisende frisdrank met extracte...
... suiker en zoetstof. Ingrediënten: koolzuurhoudend...
... voedingszuur: citroenzuur, natuurlijke aroma's, aroma...
... : acosulfaam K en sucralose. A consumer de...
... voir sur le fond de la boîte. / Ten minste houd...
... in blik. A conserver à l'abri de la chaleur / Op een...
... Commercialisé par / Gecommercialiseerd door...
... Franco / s.a. Schwopps Suntory Banolux n.v. / ...
... mark van Schwopps International / Schwopps

LIPTON ICE TEA, LE THÉ GLACÉ GORGÉ DE SOLÉIL ET DÉLICIEUSEMENT RAFFRAÎCHISSANT

Boisson rafraîchissante aux extraits de thé goût pêche, avec sucres et édulcorant.

Ingrédients : eau, sucre, fructose, acidifiants (acide citrique, acide malique), extrait de thé noir⁽¹⁾ (0,12%), jus de pêche à base de concentré (0,1%), correcteur d'acidité (citrate trisodique), arômes, antioxydant (acide ascorbique), édulcorant (Glycosides de stéviol issus de Stevia).

⁽¹⁾ Certifié Rainforest Alliance.
Plus d'informations sur ra.org.
People and nature, l'humain et la nature.

%* pour 250ml	2 %	0 %	0 %	8 %	2 %	10 kcal)
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	----------

COURRIER
DES
LECTEURS

Automne

La brume s'élève de la rivière
Joue avec les arbres du rivage
Qui rêvent de se défaire
Des ors de leur feuillage
Le promeneur respire les odeurs
D'une nature en décomposition
Ça le laisse tout rêveur
Quand soudain du soleil un rayon
Nappe l'eau de lumière
Et reflète en tremblant des images
De cygnes et de saules pleureurs
Pour son ami de passage.

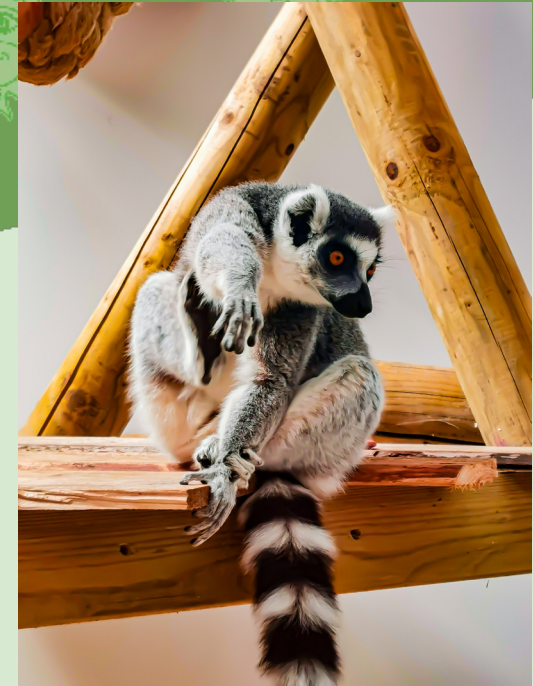
Michelle Kokelenberg

REGARDER LES ANIMAUX

... autrement



Le sanctuaire « De Zonnegloed » à Oostvleteren offre un refuge à de nombreux animaux sauvages « sans domicile ». Situé à une trentaine de kilomètres de Comines, 45 de Mouscron, le lieu mérite que l'on s'y attarde.



« Refuge définitif pour les animaux sauvages qui n'ont pas de foyer et qui ne peuvent pas rentrer dans la nature. » C'est ainsi que « De Zonnegloed » se définit sur son site internet. Ce n'est ni un zoo, ni une réserve naturelle, mais bien un lieu d'accueil, un refuge, pour des animaux sauvages que la vie – et l'être humain – n'ont pas épargné. Plus de 400 animaux y vivent, le plus paisiblement possible, une retraite bien méritée.

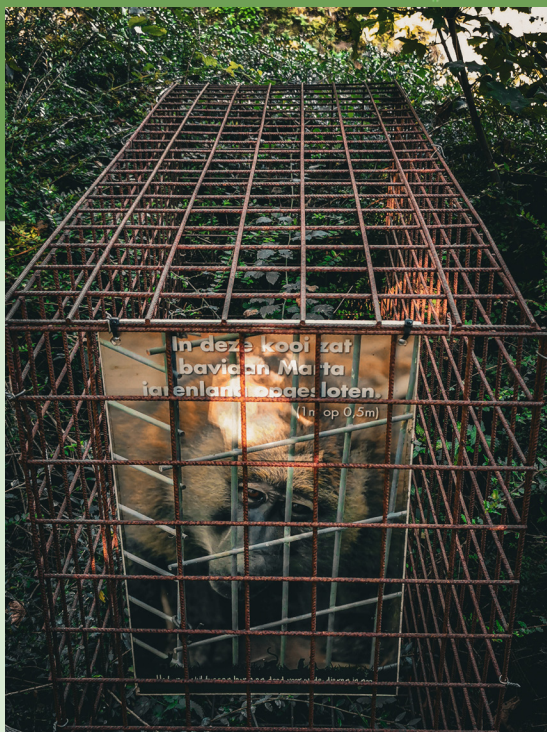
Mais d'où viennent-ils, ces animaux ?



Chaque individu ou presque a une histoire complexe, décrite aux abords de son enclos*. Une histoire souvent pénible. On rencontre par exemple Robert, le babouin. Ce très beau singe a vécu pendant des années dans un café en Flandre, dans une cage minuscule. Exploité, il devait réaliser « des tours », en échange... de bière. Recueilli mal en point, il a été pris en charge par une femelle babouin, qui l'a resocialisé. Il vit maintenant une vie plus douce au Zonnegloed avec d'autres singes. (Notons que les babouins, en ce début octobre, ne sont pas visibles. En effet, pendant la construction de leurs nouvelles installations, ils sont pensionnaires chez des partenaires du Zonnegloed aux Pays-Bas, et reviendront dès les travaux finis.)

On y voit également des ours rescapés de cirques ou autres « spectacles » complètement inadaptés à leur nature sauvage. Ou encore des grands bovins (buffles, bisons...) « renvoyés » de zoos – et sauvés de l'euthanasie – car considérés comme pas assez impressionnants pour le grand public. Enfin, de nombreux (grands et petits) singes, félins, reptiles et oiseaux victimes de trafic d'animaux, mis à destination de particuliers désireux de posséder des espèces rares... Tous aujourd'hui sont pris en charge, soignés et enfin en sécurité. Au total, 135 espèces sont réunies au Zonnegloed.

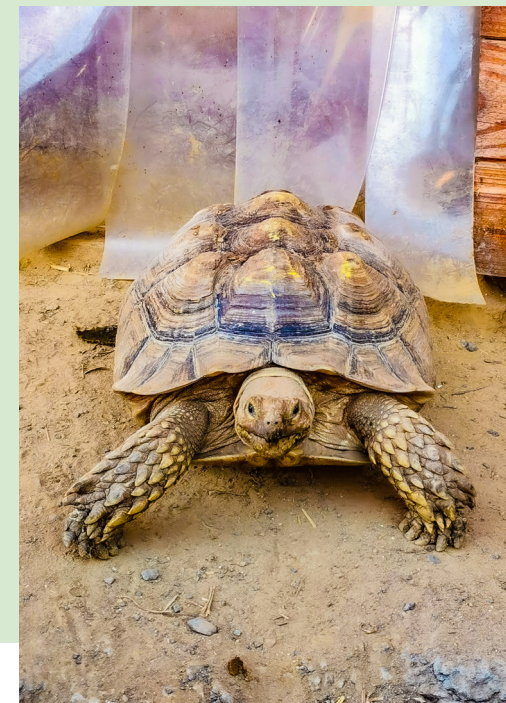




Visiter le Zonnegloed ? C'est possible

Il est bien sûr possible de visiter le sanctuaire pour animaux sauvages. Il s'agit d'une visite consciente, engagée, pour la cause animale. Tout est mis en œuvre pour la tranquillité des pensionnaires, qui ne sont pas « mis en spectacle ». Leur condition demande un calme et une attention particulière. En effet, certains animaux seront encore peureux, quand d'autres, au contraire, viendront à la rencontre du public, car très habitués à l'humain. De Zonnegloed est un endroit où l'on peut observer les animaux autrement, consciemment. La part belle est faite à l'éducation, la sensibilisation. Les enfants – et les parents ! – seront amenés à réfléchir sur la « possession » d'animaux et sur leur bien-être. Le parc compte également un espace de ferme pédagogique, et propose des programmes de soutien et des possibilités de visites scolaires/de groupe.

Aurélie V.



DECOUVERTE Nature

REGARDER LES ANIMAUX

... autrement

Eco-Vie n°327



Infos pratiques :

Attention, il est indispensable de réserver sa visite, et d'arriver à l'heure fixée. Chaque visite est limitée à 3h30 de présence, afin d'éviter qu'une affluence trop grande ne perturbe les animaux.

De Zonnegloed
Kasteelweg 22 - 8640 Oostvleteren
Tel. 057-40 18 56
info@dezonnegloed.be
<https://www.dezonnegloed.be/>

*Note : ces descriptifs sont principalement en néerlandais, mais les brochures et le site sont disponibles en français.



LES ORGANISATIONS ENVIRONNEMENTALES REJETTENT LA CONSULTATION PUBLIQUE POUR DOEL4 ET THIHANGE3 : «le risque nucléaire est sous-estimé d'un facteur de 2 millions»

Arnaud Collignon - 17 mai 2023

Greenpeace, Bond Beter Leefmilieu et Canopea ont remis aujourd'hui un rapport technique montrant de graves lacunes dans la sécurité des centrales nucléaires de Doel 4 et Tihange 3. Elles répondent ainsi à la documentation erronée du centre d'études nucléaires SCK CEN qui sert de base à la consultation publique sur la prolongation de ces réacteurs. Les organisations rejettent ce simulacre de procédure. Pour elles, une consultation sérieuse ne pourra avoir lieu que si les négociations avec Engie sont terminées et que tous les dossiers sont publiés.

Ces deux derniers mois, le public belge a pu s'exprimer sur l'éventuelle prolongation de 10 ans de Doel 4 et Tihange 3. Cette consultation publique est nécessaire pour pouvoir modifier la loi sur la sortie du nucléaire. Pour permettre aux citoyen·nes de se prononcer en connaissance de cause, le gouvernement a rendu publics, le 20 mars, des dossiers contenant de plus amples informations. Mais c'est là que le bât blesse, selon les organisations.

« Les négociations avec l'opérateur Engie traînent en longueur, c'est pourquoi tous les plans concrets d'extension sont absents de cette consultation », explique Jan Vande Putte, expert nucléaire chez Greenpeace Belgique. « De plus, la documentation pour cette consultation a été compilée par le centre d'études nucléaires SCK CEN, qui travaille lui-même sur de nouveaux types de réacteurs et a donc intérêt à retarder la sortie du nucléaire. »

Un rapport indépendant pointe les lacunes du dossier du SCK CEN

Une analyse technique indépendante des expertes nucléaires Oda Becker et Gabriele Mraz, commandée par Greenpeace Belgique et Bond Beter Leefmilieu, expose les principales lacunes du dossier SCK CEN :

Sécurité interne : des lacunes graves dans les centrales nucléaires augmentent le risque d'un accident très grave. En cas de panne électrique de la centrale, seules des installations mobiles sont disponibles, qui doivent intervenir en quelques heures pour éviter une fusion. Le dossier du SCK CEN ne mentionne aucun investissement supplémentaire pour y remédier, comme c'était le cas en Suède. Contrairement à ce qui prévaut en France, Doel 4 et Tihange 3 ne sont pas non plus testés conformément aux normes de sécurité (plus élevées) d'une nouvelle centrale nucléaire.

Sécurité externe : le dossier SCK CEN ne prend pas suffisamment en compte le risque de catastrophes naturelles, comme les fortes pluies et les inondations avec rupture de digue. Le risque d'une attaque violente ou d'un sabotage est également minimisé. Le ministre de l'énergie reconnaît toutefois la sensibilité du réseau à haute tension à cet égard. La situation très critique de la centrale nucléaire de Zaporijjia a montré que la perte de la connexion au réseau est l'un des principaux risques.

Radioactivité : les émissions maximales de radioactivité prises en compte par le SCK CEN sont ridiculement faibles. Pour Doel 4, il ne s'agirait que de 58 GBq de césium-137. À titre de comparaison, on estime que 15 PBq (ou 15 millions de GBq) ont été rejetés à Fukushima. Les simulations de l'université de Vienne BOKU, commandées par le gouvernement autrichien, estiment les émissions de Doel 4 à 115 PBq, soit près de deux millions de fois plus que les chiffres de SCK CEN. De telles émissions pourraient entraîner l'évacuation forcée de la population bien au-delà des frontières de la Belgique.

Stockage prolongé des déchets nucléaires : la prolongation de deux réacteurs de 10 ans signifie environ 810 assemblages combustibles hautement radioactifs supplémentaires. Pour les stocker dans une couche d'argile, un tunnel supplémentaire de 1,2 km est nécessaire. Toutefois, la faisabilité de cet enfouissement est encore incertaine aujourd'hui. Une prolongation repousserait également le calendrier d'enfouissement des déchets existants, alors qu'on ne sait toujours pas clairement comment tous les combustibles irradiés peuvent être stockés de manière stable et sûre jusqu'en 2080 au moins.

Absence de justification : pour justifier la prolongation, le SCK CEN se réfère à une note d'Elia, qui n'est ni publiée ni vérifiée. La prolongation repose donc principalement sur une déclaration politique concernant la nécessité des centrales pour les hivers difficiles après 2025. Et ce, alors que ces vieilles centrales nucléaires ne sont plus suffisamment sûres sur le plan opérationnel pour garantir l'approvisionnement en électricité.

Un dossier incomplet rend la consultation peu crédible

Le rapport indépendant d'Oda Becker et Gabriele Mraz a été remis aujourd'hui par les organisations dans le cadre de la procédure de consultation. « *Cela ne signifie pas que nous acceptons cette procédure* », déclare Jan Vande Putte. « *Les nombreuses lacunes du dossier du SCK CEN rendent cette procédure très peu crédible. Les principaux risques des centrales vieillissantes sont occultés, sous-estimant d'un facteur de 2 millions les conséquences possibles d'un accident grave* ».

« *Sur la base de ce dossier incomplet et d'une consultation défailante, il est impossible de délivrer une autorisation. La base juridique pour cela serait très mince* », conclut Jan Vande Putte. « *Cette tentative désespérée de prolonger les réacteurs au-delà de 2025 est tout simplement une mauvaise idée. Nous ferions mieux d'utiliser ce temps pour mettre en place de vraies solutions pour la sécurité de l'approvisionnement* ».

Notes

1. Lire le rapport complet d'Oda Becker et Gabriele Mraz ici (version originale en allemand / traduction par Greenpeace en anglais).
2. Lire les commentaires de Bond Beter Leefmilieu, Greenpeace et Canopea sur la consultation publique ici (en néerlandais).
3. Lire le résumé en Français du rapport.

Contact presse

Jan Vande Putte, expert nucléaire Greenpeace Belgique : 0496 16 15 84

A propos des autrices

Oda Becker (DE) est une consultante scientifique indépendante sur les risques nucléaires. Elle a étudié la physique à l'université de Hanovre, où elle a également enseigné de 2006 à 2011. Depuis 1999, Mme Becker a (co-)rédigé plusieurs études sur les centrales nucléaires pour le gouvernement autrichien et des ONG, en particulier sur les scénarios de catastrophe et la sûreté nucléaire dans diverses centrales nucléaires européennes.

Gabriele Mraz (AT) a étudié les sciences alimentaires à l'université de Vienne, avec une spécialisation en chimie et en radioécologie. Elle est associée de recherche et chef de projet à l'Institut autrichien d'écologie (1988) et experte senior chez Pulswerk GmbH (2014), où ses travaux portent sur la radioprotection et l'impact des rayonnements, les déchets nucléaires et la politique nucléaire.

anti-gaspi et/ou bon marché

Pizza anti-gaspi

Délicieuse et à moindre coût, la pizza anti-gaspi permet de liquider les restes de nourriture tout en se régaland ! Super, non ???



Préparation : 10 minutes
Cuisson : 30 minutes
Niveau : Facile

Le catalogue complet de nos produits par ici :
ou sur laruchequiditoui.be



Ingrédients:

- 300 g de pain rassis
- 4c.à soupe d'huile d'olive
- Une pincée de sel
- 30 cl d'eau
- Feuilles de basilic
- 5 c. à soupe de sauce tomate
- 3 poivrons rouges
- Fromage au choix (parmesan, comté râpé, mozzarella)

Préparation:

- 1) Préchauffez votre four à 180 °C.
- 2) Coupez le pain en morceaux puis ajoutez l'eau, l'huile et le sel. Pétrissez la pâte à la main et déposez la dans un moule ou sur une plaque de papier sulfurisé.
- 3) Ajoutez la sauce tomate puis répartissez harmonieusement les garnitures.
- 4) Enfournez 25 à 30 minutes, selon la puissance de votre four. Surveillez régulièrement la cuisson !

anti-gaspi et/ou bon marché

GALETTES DE POMME DE TERRE

Facile - Préparation : 25 min - Cuisson : 10 min



Ingrédients pour 4 p.

- 7 pommes de terre
- 3 oignons
- 1 œuf
- 3 cuillères à soupe de farine
- Poivre
- Sel
- Huile
- Persil frais

Le catalogue complet de nos produits par ici :
ou sur laruchequiditoui.be



Recette

- 1) Éplucher les pommes de terre et les râper finement. Faire sortir tout l'excédent d'eau en pressant les pommes de terre râpées dans ses mains.
- 2) Éplucher et couper finement les oignons.
- 3) Ajouter la farine, les oignons, l'œuf entier, le sel, le poivre et le persil émietté. Mélanger le tout avec les pommes de terre rappées. Former des galettes.
- 4) Dans une poêle bien huilée et bien chaude, placer les galettes plates confectionnées à la main et faire dorer de chaque côté.

Bon appétit ! :)

INTRODUCTION COURRIER

enquête publique Klüber

Klüber Lubrification Benelux est implanté au cœur de Dottignies depuis 1967. En 1996, il est pionnier en certification EMAS (management environnemental) et a d'ailleurs plusieurs certifications mais cela n'empêche que la cohabitation riverains-entreprise est difficile.

Pour les années à venir, Klüber voudrait augmenter sa production (il veut la doubler), aménager une voirie privée entre la rue Théodor Klüber et le site de Klüber, aménager un parking près du bâtiment des bureaux administratifs pour le stationnement des camions en attente, étendre le parking existant pour les véhicules légers et démolir un bâtiment pour l'aménagement de quais de (dé)chargement. C'est dans ce cadre qu'il a entamé une procédure de permis unique et qu'il a initié une réunion publique de présentation de son projet, le jeudi 2 octobre à Dottignies.

Ce soir-là, les représentants de l'entreprise ont précisé que les ouvriers continueront à travailler en 3 équipes 5j/7 24h/24 et ne travailleront donc pas les week-ends. Ils ont, également, précisé qu'augmenter la production ne veut pas dire augmenter les nuisances. Les riverains se plaignent déjà actuellement du bruit, des croisements difficiles, des camions sur les trottoirs, de l'insécurité engendré par le trafic actuel ... (Klüber est déjà actuellement responsable de 38 % du trafic de poids lourds et de 5 % du trafic léger dans la Rue Cardinal Mercier et l'augmentation de production envisagée engendrerait encore 17% de plus du charroi lourd !). Afin de limiter ces nuisances, et constatant que la Rue Cardinal Mercier n'est pas adaptée pour un tel charroi, Klüber voudrait :

- créer une nouvelle voirie privée afin d'éviter le charroi de l'entreprise et les voitures du personnel sur la Rue Cardinal Mercier
- faire un nouveau parking pour camions en attente près des bureaux pour éviter le stationnement et les manœuvres des camions sur la rue Cardinal Mercier
- aménager les deux quais de (dé)chargement plus central afin d'éviter les nuisances sonores liées au déchargement des emballages qui se fait aujourd'hui porte A, ainsi que celles liées au chargement des produits finis qui se fait aujourd'hui à l'arrière du site.

Tout cela part d'une bonne intention sauf que si cela soulagera les riverains de la Rue Cardinal Mercier, le problème risque d'être bien présent pour les riverains de la nouvelle voirie. C'est pourquoi notre association a décidé de répondre à l'enquête publique en cours afin d'insister pour que les nuisances futures soient bien analysées dans l'étude d'incidence et nous mettons également en doute, et en tous cas, nous demandons qu'une réflexion soit menée sur l'opportunité d'encore augmenter la production alors que cette entreprise est vraiment à proximité immédiate des habitations.



ECO-VIE asbl

Siège social : 34 rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron

056/337213 <http://www.eco-vie.be> contact@eco-vie.be ou eco-vie@etik.com

N° entreprise : 0862 049 094

N° Compte bancaire : BE82 5230 8023 7768

Administration Communale de Mouscron
A l'attention du Collège Communal
Rue de Courtrai 63
7700 Mouscron

Mouscron, le 3 octobre 2023

Madame la Bourgmestre,
Mesdames les Echevines et Messieurs les Echevins,

Concerne : demande de permis unique – Société Klüber Lubrification

La société Klüber Lubrification est implantée au sein de Dottignies à proximité immédiate des habitations. C'est là une situation très exceptionnelle car il est rare qu'une société de cette envergure soit implantée en ville et non dans un zoning. Il nous semble donc que toute augmentation de capacité, tout changement impliquant la mobilité, l'accès à l'entreprise ... toute modification de la situation actuelle doit être analysée en tenant compte de la proximité des habitations. L'étude d'incidences devra objectiver toute nuisance sonore qui serait imposée aux riverains (situation actuelle et situation projetée), tout impact sur la mobilité. Elle devra aussi examiner l'opportunité d'un changement de capacité de l'entreprise en tenant compte de la situation particulière de l'usine Klüber : une entreprise telle qu'elle est imaginée pour le futur a-t-elle encore sa place sur le site actuel ? Dans le document de présentation au public, l'entreprise évoque ses « responsabilités sociétales » notamment envers l'Environnement (Voisinage, Bruit, Odeurs, Charroi,...). Il est donc tout à fait cohérent que toute modification de l'état actuel soit examiné en tenant compte de cette responsabilité sociétale ... il ne faut pas se contenter de l'écrire mais il faut le concrétiser. Nous espérons que c'est ce qui sera fait.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, nos salutations distinguées.

Pour être tout à fait complet, nous insistons sur le fait que les courriers devront être pris en considération lors de l'élaboration de l'étude d'incidences qui sera élaborée par Ecobel, que la demande de permis unique devra également faire partie d'un dossier qui comprendra un volet environnemental et un volet urbanisme et que tout cela sera soumis à enquête publique. Ce dossier n'en est donc qu'à ses tous premiers débuts.

Ci-contre, vous pouvez prendre connaissance de notre courrier.

Sylvia

POLLUTION DE L'AIR EXTÉRIEUR : au-delà de l'impact sanitaire

Extrait d'un article de Pauline Dessard paru dans Racine 311 (newsletter de Canopea) le 7 mars 2023

La pollution de l'air extérieur est la plus grande menace environnementale pour la santé. Elle est à l'origine de près de 9.000 morts prématurées (et évitables) par an en Belgique et est responsable de l'émergence de nombreuses « maladies environnementales » telles que des problèmes cardiovasculaires, respiratoires, neurologiques, de développement chez l'enfant ... Ces impacts sanitaires représentent inévitablement un poids sur nos systèmes de soins de santé.

Au-delà de ces préoccupations sanitaires, la question d'inégalité environnementale se pose également. En effet, ce sont généralement les publics socio-économiquement vulnérables – souvent les moins pollueurs – qui sont les plus exposés et impactés par cette pollution. A l'heure où l'Union Européenne travaille sur la révision de la directive sur la qualité de l'air, il est urgent que la Belgique montre une position forte et s'assure de la mise en place rapide de mesures pour protéger les citoyens et combattre ces inégalités.

Voici, ci-contre, 10 mesures phares, bénéfiques à la fois pour le climat, l'environnement et la santé.

Pour en savoir plus : <https://www.canopea.be/pollution-de-lair-exterieur--au-dela-de-limpact-sanitaire/>

	MESURES	CO-BÉNÉFICES SANTÉ			
		↑ QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR	↓ NUISANCES SONNORES	↓ SÉDENTARITÉ	↑ QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR
MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Prendre, conjointement à l'électrification du parc, des mesures pour limiter le poids et la taille des véhicules (LisaCar)	++	++		
	Mettre en Place un cadre incitatif au développement de rues scolaires	++	+		
	Instaurer des journées sans voitures récurrentes (au moins une par mois)	++	+	++	
	Instituer la création de zone à faible danger	++	++	+	
	Réduction de la vitesse de 20km/h sur tout le réseau routier	++	++		
	Augmenter le nombre de zones calmes et protégées de la pollution environnementale en ville comme dans nos campagnes	++	++		
	Améliorer la qualité de vie en ville : rendre l'espace public aux piétons, aux modes de transports actifs et aux infrastructures vertes (maillage vert et bleu)	++	++	++	
	Soutenir le développement des modes actifs et renforcer le réseau des transports en commun	++	++	++	
BATIMENT	Sortir des énergies carbonées dans le chauffage	++			
	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	++			++

Prochain comité de rédaction : **le vendredi 27 octobre 2023 à 18h30** en visioconférence (intéressé-e ?
Merci d'envoyer un mail à Sylvia pour qu'elle puisse vous transmettre le lien « zoom » pour vous connecter).

Rentrée des articles le mercredi 25 octobre au plus tard : contact@eco-vie.be

siège social : Rue de l'Oratoire, 34 - 7700 Mouscron - tél : +32 (0)56 33 72 13

<http://www.eco-vie.be> - N° entreprise : 0862.049.094 - BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

AGENDA

octobre - décembre

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

*Stretching Postural

Les **lundis à Leers-Nord**, le 30/10 ; les 06-13-20 et 27/11; les 04-11 et 18/12 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les **mercredis à Leers-Nord**, le 25/10 ; les 08-15-22-29/11; les 06-13 et 20/12 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30

Les **jeudis à Mouscron**, le 26/10 ; les 02-09-16-23-30/11; les 07-14 et 21/12 au CRIE de Mouscron (Rue de la Vellerie 135) de 18h à 19h

ATELIER LACTO-FERMENTATION

Nous préparons un atelier autour de la lactofermentation, une méthode de conservation parmi les moins énergivores, qui « enrichit » nutritivement les aliments. Info dans une prochaine newsletter.



Abonnement - adhésion : 20 euros (min.) ou un virement permanent : 1,75 €/mois (min.) au BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

AGENDA Activités d'autres associations **octobre - décembre**

Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

• **Samedi 16 décembre 2023** - journée complète

Balade naturaliste dans la réserve ornithologique à Ploegstert RNOB - Près du Hem.

Observations diverses des oiseaux et autres selon opportunités.

Pas accessible PMR

Guide : Jean-Claude Marichal (gsm 0478/29.16.76)

Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 8h30

«Lys-Nature » Cercle des Naturalistes de Belgique de Comines

• **Tous les premiers dimanches du mois** : visite guidée et gratuite à la Réserve Naturelle Ornithologique de Ploegsteert

Repair Café

Mouscron :

Le 2^e jeudi de chaque mois de 17h à 20h à 2 l'Aut Côté (Rue Saint-Pierre 10, 7700 Mouscron)



Estaimpuis :

Le 4^e mardi de chaque mois de 17h à 20h à la Maison de l'Environnement (Rue Albert 1^{er} 42, 7730 Néchin)


Comines-Warneton :

Le 3^e jeudi de chaque mois de 18h à 20h au café de la Maison du Peuple (Rue Duribreu 52, 7783 Le Bizet)

CRIE de Mouscron

stages, camps et formations

• Pour les découvrir et vous inscrire : <https://criemouscron.be/?Agenda>

• Formation « animateur nature 2.  » ou comment ré-inventer vos projets nature avec l'aide des pratiques coopératives et du numérique (<https://criemouscron.be/accelere/?OffreFormationlongue2>)

Les spectacles de Picardeon

(de nos amis et membres Jacqueline et Pierre)

• **Le vendredi 3 novembre** à 20h30, à Domart-sur-la-Luce (région d'Amiens, France), dans le cadre du festival «Chés wèpes

d'Avre, Luce et Noye», présentation du spectacle «Elle ne manque nin d'airs» qui a déjà bien tourné près de chez nous.

• **Le samedi 18 novembre**, 19h30, à Mouscron, 93, rue Achille Debacker, animation de la fête dans le cadre de la réhabilitation d'une des dernières grandes cheminées d'usine textile de Mouscron. Ce sera l'unique représentation du spectacle «El ballot i finque !», inédit autour de notre patrimoine industriel, organisé par l'ASBL «Les 36 ramoneus de l'Vesdre».

• **Le samedi 16 décembre** à 18h00, en l'église Saints Pierre et Paul de Wazemmes (Lille), PICARDEON participe, avec d'autres conteurs de talent, à l'incontournable veillée de Noël.